

TV

tremplin le mag

N°32 - JANVIER 2024



Une réalisation Les Tremplins

Tremplin Le Mag est une revue d'actualité et de culture générale portant à la fois sur des questions de société et des thématiques relatives à la préparation du concours de Sciences Po. A travers une approche synthétique, elle vise à permettre un suivi de l'actualité internationale et nationale, tout en ouvrant vers des articles parus dans la presse généraliste. Un troisième moment permet d'élargir la réflexion en abordant une actualité directement liée à la perspective d'entrée à Sciences Po.



Editorial

Pour ce premier numéro de l'année 2024, toutes les équipes des Tremplins se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui promet d'être agitée par plusieurs défis qui ne manqueront pas de se poser à différentes échelles.

A l'échelle globale, la CoP 28 n'a pas tenu ses promesses en matière de réduction des émissions de carbone et de financement de l'action climatique, même si elle acte « le début de la fin » des énergies fossiles. Plusieurs conflits pèsent toujours sur la sécurité mondiale. Au Moyen Orient, la mort du numéro deux du Hamas dans une frappe israélienne au Liban fait craindre un embrasement régional alors que les Houthis du Yémen menacent les navires en Mer Rouge en guise de solidarité avec les Palestiniens de Gaza. En Europe, la guerre se poursuit en Ukraine, même si le feu vert de l'Union européenne à son adhésion peut faire espérer des jours meilleurs.

L'année 2024 est également marquée par plusieurs processus électoraux en cours. Si certains sont sans suspense à l'instar de la réélection du président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, d'autres sont porteuses d'enjeux majeurs à l'image des élections de Taiwan de ce début d'année ou du traditionnel rendez-vous

électoral de novembre aux États-Unis qui ne manquera pas de faire parler de lui au cours des prochains mois.

En France, l'année s'achève par l'annonce de deux mesures phares par le gouvernement : la Loi immigration et « le choc des savoirs » promu par le Ministère de l'Éducation nationale. Alors que la première a marqué l'affaiblissement de la Première Ministre Elisabeth Borne et du Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, la seconde consacre l'ascension fulgurante de Gabriel Attal, promu depuis à Matignon.

Horizon Sciences Po est l'occasion de mieux connaître deux nouvelles références citées dans la bibliographie de Questions contemporaines relative au corps. La première contribution vous propose de découvrir un article scientifique des Cahiers français qui met en perspective le traitement social du handicap. La dernière note vous permet enfin d'illustrer ce propos à travers un regard sur le film *De rouille et d'os* de Jacques Audiard qui nous propose une réflexion sur la reconstruction de soi face aux souffrances des corps. Ce film suit en effet le parcours de deux personnes : un boxeur dont le corps viril est régulièrement affecté par les combats et une dresseuse d'orque contraint après l'amputation à apprendre à vivre avec le handicap.



**VN PARTICIPATIONS
57 BIS COURS PASTEUR
33000 BORDEAUX**

TÉL : 03.28.52.95.30
contact@trempliniep.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Thierry CORDE

COMITÉ DE RÉDACTION
Florent VANDEPITTE

AUTEURS
M. Arnaud LE GARS
M. Emmanuel CALAFIORE
Mme Ambre MESNIER
M. Louis ROSSIGNOL

PHOTOS

Vue satellite. (Nasa) - Arc de triomphe. (Unplash) - Vue satellite. (Nasa) - La Cop28 à Dubaï le 13 décembre 2023 (COP28/Christopher Pike) - Le président du Conseil européen Charles Michel s'adresse aux médias à Bruxelles, Belgique, le 14 décembre 2023 (REUTERS) - Infographie: L'UE s'engage à surmonter le veto hongrois pour aider l'Ukraine(AFP) - La Cour suprême du Colorado a confirmé mardi 19 décembre la responsabilité de Donald Trump dans l'assaut du Capitole du 6 janvier 2021 (Hall, Cartooning for peace) - Une affiche de campagne montre le candidat du Parti démocrate progressiste (PDP), Lai Ching-te, aux côtés de sa colistière Hsiao Bi-khim, à Taipei, à Taïwan (A. Le Gars) - Le numéro deux du Hamas, Saleh Al Aroui (ici sur la photo) a été tué dans une frappe israélienne au Liban. (Majdi FATHI /AFP) - Les Houthis, un mouvement de rebelles yéménites, harcèlent les navires en mer Rouge, en signe de solidarité avec les Palestiniens de Gaza. (Khaled Abdullah/Reuters) - Le président nationaliste serbe, Aleksandar Vucic, célèbre sa victoire aux élections législatives, le 17 décembre 2023, à Belgrade. (Zorana Jevtic/Reuters) - Hazem Badawy, au Centre international des congrès du district de Nasr City, au Caire, en Égypte, le 18 décembre 2023 (Mohamed Abd El Ghany/Reuters) - Félix Tshisekedi le 9 janvier 2024 au lendemain de la validation de l'élection présidentielle par la Cour constitutionnelle congolaise. (Getty images) - Couverture *la défaite de l'occident* - Couverture *50 idées reçues sur l'état du monde* - Couverture *Fracturation(s)* - Drapeaux français (Pxhere) - Gérald Darmanin à l'Assemblée nationale, le 11 décembre 2023 (Ludovic Marin/AFP) - Présentation de la Commission Mixte Paritaire (Visactu) - Vote des députés sur la loi Immigration (Assemblée nationale/Visactu) - Classement Pisa (Infographie Le Parisien) - Diane et Actéon par le Cavalier d'Arpin (Musée du Louvre) - Élèves britanniques de la Harris Academy de Sutton au sud de Londres (REUTERS) - Affiche de l'annonce du Complément d'Enquête sur Gérard Depardieu - Manifestation contre Gérard Depardieu lors d'un spectacle à Toulouse, le 25 mai 2023 (Charly Triballeau/AFP) - Portrait de Jacques Delors en 1993 - Martine Aubry et sa famille derrière le cercueil de Jacques Delors, à la sortie des Invalides (AFP) - Infographie Jours de l'année 2023 plus chaud (FRANCEINFO) - Buste (Unplash)

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.



TREMLIN LE MAG

Revue d'actualité et de culture générale

ACTUALITÉ INTERNATIONALE 6

ACTUALITÉ NATIONALE 23

HORIZON SCIENCES PO

- *Cahiers français*, n° 411 – 10 juillet 2019, « Le handicap, un enjeu de société » 37

- Jacques Audiard, *De rouille et d'os*, 2012 39

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

- Bilan de la COP 28 : le « début de la fin » des énergies fossiles
- Sommet européen : L'UE donne son feu vert aux négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie
- Trump inéligible dans le Colorado, quels sont les enjeux de l'élection de 2024 ?
- Élections à Taïwan, quels enjeux ?
- Guerre Israël / Gaza : le numéro 2 du Hamas tué à Beyrouth
- Houthis du Yemen, la menace qui nous concerne
- À la sortie des urnes dans le monde
- Dans nos librairies ce mois-ci

Arnaud LE GARS

BILAN DE LA COP 28 : LE « DÉBUT DE LA FIN » DES ÉNERGIES FOSSILES

Les résultats de la COP28, qui s'est tenue du 30 novembre au 13 décembre 2023 à Dubaï, ont abouti à un accord appelé le "Consensus des Émirats arabes unis". Cet accord a été salué par certains, mais critiqué par d'autres pour son manque d'engagements significatifs en matière de réduction des émissions de carbone et de financement de l'action climatique. Malgré la reconnaissance de l'immense déficit financier dans la lutte contre les impacts climatiques, les résultats finaux ont été jugés décevants et n'ont pas réussi à contraindre les nations riches à assumer leurs responsabilités. L'accord a été qualifié de "début de la fin" de l'ère des combustibles fossiles, mais certains estiment qu'il ne va pas assez loin pour répondre aux enjeux climatiques. La conférence a également été l'occasion de discuter de la relation entre le climat et la biodiversité, ainsi que des questions relatives à l'adaptation, au financement de l'action climatique et aux pertes et préjudices.

Dans une démonstration de solidarité mondiale, les négociateurs

de près de 200 parties ont eu pour enjeu à Dubaï d'intensifier l'action climatique avant la fin de la décennie, avec pour objectif principal de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air. L'objectif principal est de maintenir la limite dehaussement de température de 1,5 °C à portée de main. *Bien que nous n'ayons pas tourné la page de l'ère des combustibles fossiles à Dubaï, ce résultat marque le début de la fin*, a déclaré Simon Stiell secrétaire exécutif d'ONU Climat. *Maintenant, tous les gouvernements et les entreprises doivent maintenant transformer ces engagements en résultats économiques réels, sans tarder.*

À court terme, les parties sont encouragées à présenter des objectifs ambitieux de réduction des émissions à l'échelle de l'économie, couvrant tous les gaz à effet de serre, tous les secteurs et toutes les catégories et alignés sur la limite de 1,5°C, dans leur prochaine série de plans d'action sur le climat.

La Cop28 à Dubaï le 13 décembre 2023



Résultats centraux

Parmi les points à l'ordre du jour de la COP28, on retrouve la question du premier bilan mondial (global stocktake), du programme de travail sur le relèvement du niveau d'ambition en matière d'atténuation, les questions relatives à l'adaptation, au financement de l'action climatique, y compris des pertes et préjudices. Alors que les États sont longtemps restés bloqués sur le sujet central de cette COP, à savoir le projet d'accord sur les énergies fossiles, d'autres thématiques ont réussi à aboutir, parmi lesquelles l'opérationnalisation du fonds "pertes et préjudices" et les modalités de financement adoptées dès le premier jour de la Conférence. Cette avancée importante permet de venir en aide aux pays les plus vulnérables. La France a annoncé une contribution jusqu'à 100 millions d'euros à ce dernier ; autre thématique la signature par plus de 120 pays d'une Déclaration sur le Climat et la Santé lors de la première journée entièrement dédiée aux enjeux de santé au sein d'une COP.

La Conférence s'est achevée sur un accord concernant le premier bilan mondial (Global Stocktake), prolongement de l'accord de Paris, afin d'intensifier l'action climatique avant la fin de la décennie. Ce bilan évalue l'effet global des mesures prises jusqu'à présent en se concentrant sur trois aspects : l'atténuation, l'adaptation et le financement. Résultat central de la COP28, le

bilan appelle les Parties à prendre des mesures pour parvenir, à l'échelle mondiale, à tripler les capacités en matière d'énergies renouvelables et à doubler les améliorations de l'efficacité énergétique d'ici 2030. La décision appelle également les Parties à « une transition vers la fin (« transitioning away ») des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable, afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050 conformément aux préconisations scientifiques ». L'option d'une sortie claire (« phase out ») des énergies fossiles conformément aux meilleures connaissances scientifiques disponibles n'a pas été retenue.

Beaucoup ont dénoncé l'absence d'une référence claire à l'élimination progressive des combustibles fossiles, mais également la faiblesse du langage sur le charbon et le méthane, ainsi que les risques associés aux combustibles dits de transition qui sont reconnus par la COP comme pouvant jouer un rôle pour faciliter la transition énergétique en assurant la sécurité énergétique (comme le gaz). La question du financement a été également délaissée, interrogeant ainsi sur la mise en œuvre concrète de l'accord, notamment pour les pays les plus pauvres.

Engagements et contributions.

Au niveau du financement, les pays développés, y compris l'UE et ses États membres, ont contribué à hauteur de plus de 400 millions d'euros à un nouveau fonds, représentant plus des deux tiers des promesses de financement initiales. Concernant la réduction des émissions, les grands armateurs européens se sont engagés à réduire leurs émissions de 80% d'ici à 2040 et à promouvoir un mécanisme international de tarification des gaz à effet de serre dès 2027 couvrant toutes les émissions des navires.

Critiques et préoccupations

Oxfam France a critiqué le texte final de la COP28 pour ne pas avoir mis suffisamment l'accent sur la justice climatique, en particulier pour les pays du Sud global, et pour inclure des "fausses solutions" comme les technologies de capture du carbone. Le Réseau Action Climat a souligné que les résultats finaux étaient décevants en termes de financement pour l'adaptation et que les pays riches n'ont pas assumé leurs responsabilités financières. Enfin, Les Amis de la Terre ont dénoncé l'accord de la COP28 pour avoir ouvert la porte à des échappatoires, telles que le captage et le stockage du carbone, qui pourraient prolonger l'ère des combustibles fossiles.

La COP28 a été considérée comme un moment clé pour évaluer et renforcer l'action climatique mondiale. Malgré certains progrès, notamment en matière de financement et d'engagements pour réduire les émissions, des critiques persistent quant à l'ampleur et à l'équité des mesures prises. Les résultats de la COP28 ont été perçus comme le "début de la fin" de l'ère des combustibles fossiles, mais avec des zones d'ombre persistantes concernant le financement et les engagements concrets des pays développés. ◆



ALLER PLUS LOIN...

- UNITED NATIONS CLIMATE CHANGE: l'accord de la COP 28 marque le « début de la fin » des énergies fossiles.
- RÉSEAU ACTION CLIMAT: Face à la réalité scientifique, les énergies fossiles pointées du doigt, mais des zones d'ombres persistantes.





ALLER PLUS LOIN...

 VIE PUBLIQUE.FR : L'UE décide d'ouvrir les négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie.

Le président du Conseil européen Charles Michel s'adresse aux médias à Bruxelles, Belgique, le 14 décembre 2023

SOMMET EUROPÉEN : L'UE DONNE SON FEU VERT AUX NÉGOCIATIONS D'ADHÉSION AVEC L'UKRAINE ET LA MOLDAVIE

Lors du sommet européen qui s'est tenu les 14 et 15 décembre 2023, l'Union européenne a donné son feu vert pour l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie. Cette décision a été prise malgré les tensions et les débats qui ont marqué la rencontre des chefs d'État et de gouvernement des pays membres. Cependant, les dirigeants de l'UE n'ont pas réussi à s'accorder sur l'aide financière à l'Ukraine.

Charles Michel, le président du Conseil européen, a qualifié ce moment d'"historique", soulignant la crédibilité et la force de l'UE. Il a également affirmé que cette décision démontre le soutien de l'UE à l'Ukraine. L'Ukraine et la Moldavie devraient commencer leurs négociations d'adhésion probablement au premier semestre 2024, une fois que toutes les conditions préalables fixées par la Commission auront été remplies. Quant

à la Géorgie, elle a obtenu le statut de « pays candidat », dernière étape avant l'ouverture de négociations d'adhésion. Le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, a finalement renoncé à poser son veto, comme il menaçait de le faire depuis plusieurs semaines. Beaucoup de bruit pour rien car c'est une comédie qu'offrait Orbán depuis plusieurs semaines à ses 26 partenaires européens en menaçant de s'opposer au lancement des négociations d'adhésion à l'Union avec l'Ukraine. La Hongrie menaçait de bloquer le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'UE en raison de préoccupations liées à la protection des droits des minorités hongroises en Ukraine. La Hongrie a exprimé des inquiétudes concernant la loi ukrainienne sur l'éducation, qui aurait restreint l'enseignement dans les langues minoritaires, y compris le hongrois.

En bon comédien, il a mis en scène sa capitulation en surjouant la tragédie : au moment où Charles Michel, le président du Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement, s'assurait, qu'il y avait bien un consensus autour de la table, Orbán a quitté la salle. « Il est en désaccord avec cette décision, mais il a décidé de ne pas utiliser son pouvoir de veto », a résumé le Premier ministre irlandais Leo Varadkar.

Immédiatement, et pour poursuivre sa comédie, Orbán diffusait sur son compte X (anciennement Twitter) une vidéo manifestement préparée à l'avance, car parfaitement montée et sous-titrée en anglais, dans laquelle il explique que « la Hongrie ne veut pas partager la responsabilité » de ce choix « insensé ». « L'Ukraine n'est pas prête », martèle-t-il. « L'élargissement est un processus juridiquement détaillé et basé sur le mérite. Nous avons fixé sept conditions et d'après l'évaluation de la Commission, trois d'entre elles ne sont pas remplies. »

Quoi qu'il en soit, Orbán évite à l'Union une crise de belle ampleur, car un blocage, même s'il n'est le fait que d'un petit pays de moins de 10 millions d'habitants pesant à peine 1 % du PIB européen, aurait constitué un signal politique désastreux à l'égard de l'Ukraine et aurait réjoui son bourreau, la Russie.

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, qui avait supplié le matin même, via vidéoconférence, les Vingt-Sept de ne pas offrir à « Poutine cette première et seule victoire de l'année », n'a pas caché son soulagement sur X : « C'est une victoire pour l'Ukraine. Une victoire pour toute l'Europe. Une victoire qui motive, inspire et rend plus fort. » « L'Histoire est écrite par ceux qui ne se lassent pas de se battre pour la liberté », a-t-il ajouté. Les réactions se sont multipliées. A Washington, la Maison Blanche a salué la « décision historique » de l'UE, alors que le chancelier allemand Olaf Scholz estimait que la décision de l'Union européenne d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine représente « un signe fort de soutien » et offre « une perspective » pour ce pays. De son côté, le président français Emmanuel Macron a salué une « réponse logique, juste et nécessaire ». Il a appelé le président Zelensky pour le « féliciter », a indiqué l'Elysée.

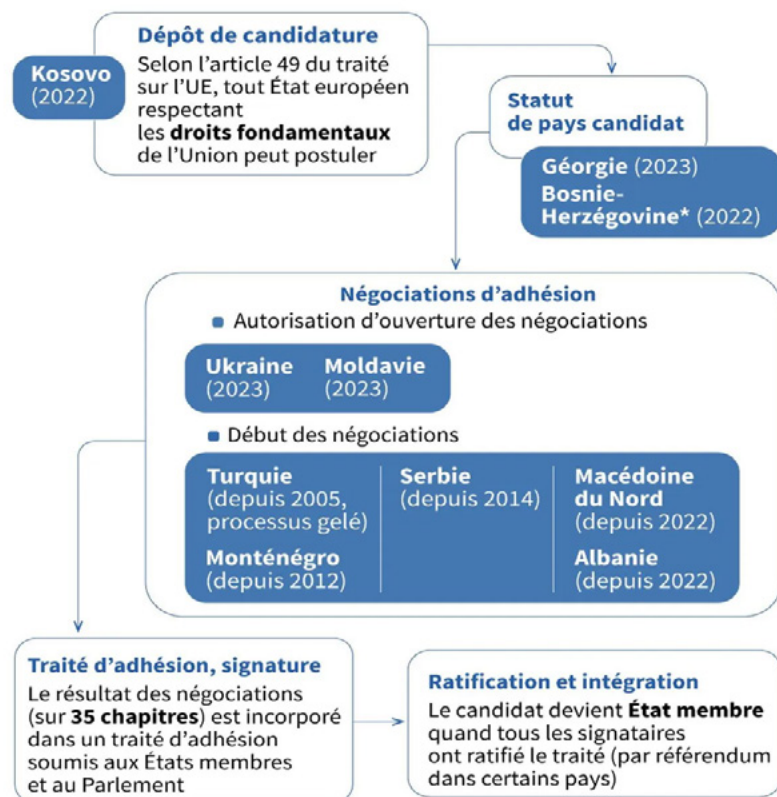
Il est toutefois important de noter que l'ouverture des négociations d'adhésion ne signifie pas une adhésion immédiate. Le processus d'adhésion à l'UE est long et complexe, impliquant une série d'étapes et de réformes pour se conformer aux normes et aux règlements de l'UE.

Les critères spécifiques que l'Ukraine et la Moldavie doivent respecter pour adhérer à l'Union européenne (UE) sont définis par les critères de Copenhague, qui comprennent des conditions politiques, économiques et législatives. Ces critères comprennent la stabilité des institutions démocratiques, les pays candidats doivent avoir des institutions stables qui garantissent la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme et le respect et la protection des minorités. Un autre critère important réside dans une économie de marché viable en mesure de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'UE. Enfin, l'Ukraine et la Moldavie devront être en mesure d'assumer les obligations de l'adhésion, y compris la mise en œuvre et l'application de l'acquis communautaire (l'ensemble du droit de l'UE). En outre, les pays candidats doivent remplir un certain nombre de critères spécifiques à chaque chapitre de négociation, qui couvrent des domaines tels que la politique étrangère, la concurrence, l'agriculture, l'environnement, etc.

Il est à noter que l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie a été conditionnée à la satisfaction de certaines conditions préalables fixées par la Commission européenne, dont la protection des minorités, entre autres. ♦

L'adhésion à l'Union européenne

Un processus qui nécessite l'unanimité des États membres



*En décembre 2023, le Conseil européen a ouvert la porte à des négociations d'adhésion sous conditions

Sources : Commission européenne, Conseil européen, Touteleurope.eu



La Cour suprême du Colorado a confirmé mardi 19 décembre la responsabilité de Donald Trump dans l'assaut du Capitole du 6 janvier 2021

TRUMP INÉLIGIBLE DANS LE COLORADO, QUELS SONT LES ENJEUX DE L'ÉLECTION DE 2024 ?

La Cour suprême du Colorado a déclaré Donald Trump inéligible pour l'élection présidentielle américaine de 2024 en raison de son rôle dans l'attaque du Capitole. La Cour a ordonné le retrait des bulletins à son nom pour les primaires républicaines dans cet État, qui doivent avoir lieu le 5 mars 2024. Cette décision fait suite à une série d'actions en justice intentées à la suite de l'attaque du Capitole, et elle pourrait avoir des répercussions significatives sur la campagne électorale à l'échelle nationale. La décision de la Cour suprême du Colorado a été qualifiée « d'antidémocratique » par le porte-parole de Donald Trump, et elle devrait être portée devant la Cour suprême des États-Unis. Cette décision soulève des questions importantes sur l'avenir politique de Donald Trump et son influence sur le paysage politique américain. La décision repose sur l'interprétation du 14^e amendement de la Constitution des États-Unis, qui stipule que toute personne ayant prêté serment de défendre la

Constitution et ayant ensuite participé à une insurrection ou à une rébellion est inéligible à toute fonction publique. La Cour suprême du Colorado a estimé que cette disposition s'appliquait bien à un président et à ses actes, et a donc ordonné le retrait des bulletins de vote portant le nom de l'ancien président.

Cette décision a des conséquences significatives pour sa carrière politique, elle constitue un obstacle majeur à ses ambitions présidentielles en le privant de la possibilité de se présenter à la présidence en 2024 dans cet État. Cela pourrait également influencer d'autres États à prendre des mesures similaires, ce qui pourrait compromettre davantage ses perspectives politiques.

Les enjeux de l'élection présidentielle américaine de 2024 sont multiples et cruciaux, notamment en ce qui concerne la préservation de la démocratie aux États-Unis. Trois ans après

l'assaut du Capitole par les partisans de Donald Trump, cet événement continue de marquer le paysage politique et pèse sur la campagne électorale pour le scrutin de novembre 2024. Le président Joe Biden a clairement posé l'alternative qui, selon lui, s'offrira aux électeurs : le maintien du régime démocratique aux États-Unis ou le chaos politique. La question de l'éligibilité de Donald Trump, qui continue de contester le résultat de l'élection de 2020, est également un enjeu majeur, avec des implications significatives pour l'avenir de la démocratie américaine. Par ailleurs, la polarisation politique, la question de l'état de la démocratie et les enjeux liés à des thèmes culturels et sociétaux tels que l'avortement, les armes à feu et l'immigration sont également au cœur de cette élection. En somme, l'élection présidentielle américaine de 2024 est perçue comme un événement déterminant pour l'avenir de la démocratie aux États-Unis et au-delà.

L'élection présidentielle américaine de 2024 pourrait avoir un impact significatif sur les relations entre les États-Unis et d'autres pays. Les résultats de l'élection et la politique étrangère du prochain président américain pourraient influencer les relations bilatérales, les accords commerciaux, les alliances stratégiques et les questions de sécurité internationale. Par exemple, le retour

éventuel de Donald Trump à la présidence pourrait entraîner des changements importants dans la politique étrangère américaine, notamment en ce qui concerne les relations avec l'Europe, la Chine, la Russie et d'autres acteurs mondiaux. Les décisions du prochain président en matière de commerce, de changement climatique, de sécurité et de diplomatie pourraient également avoir des répercussions mondiales. En outre, les élections américaines de 2024 pourraient influencer les marchés mondiaux, les investissements étrangers et les dynamiques économiques internationales. ♦



ALLER PLUS LOIN...

- 🔗 LA PRESSE (quotidien Québécois) : Élections 2024, l'enjeu de la démocratie
- 🔗 LE MONDE Podcast : La menace « Trump » sur la démocratie américaine



ÉLECTIONS À TAIÛAN, QUELS ENJEUX ?

Le 13 janvier, la jeune démocratie taïwanaise organisera sa huitième élection présidentielle depuis l'instauration du suffrage universel direct en 1996. Le même jour, le peuple taïwanais élira son nouveau Parlement - le Yuan législatif - qui entrera en fonction le 1er février. Le second et dernier mandat de la présidente Tsai Ing-wen prendra fin en mai.

Cette élection est unique à bien des égards, car elle met en évidence un paysage politique en mouvement et des clivages qui évoluent. Trois duos de candidats à la présidence et la vice-présidence s'affrontent : Lai Ching-te (Parti démocrate progressiste - DPP) il est le candidat du parti au pouvoir, le DPP, et est associé à Hsiao Bi-khim pour la vice-présidence ; Hou Yu-ih (Kuomintang - KMT) Il est le candidat du principal parti d'opposition, le KMT, et est associé à Jaw Shaw-kong et Ko Wen-je (Parti populaire taïwanais - TPP) il est le candidat du TPP et est associé à Cynthia Wu. Les clivages politiques traditionnels entre le camp vert et le camp bleu se sont estompés.

L'opposition entre pro-unification et pro-indépendance, ainsi qu'entre identités pro-chinoise et pro-taïwanaise, ne tient plus. De nouveaux débats sont apparus : choisir entre la guerre et la paix, ou entre la démocratie et la dictature.

Aussi contre-intuitif que cela puisse paraître, les divisions traditionnelles entre le DPP et le KMT se sont estompées. La première division traditionnelle entre pro-indépendance et pro-unification n'est plus valable. De son côté, le DPP ne prône plus la déclaration formelle d'indépendance car il considère que Taiwan possède déjà toutes les composantes d'un État indépendant. Quant au KMT, prôner l'unification avec le continent n'est plus réaliste non plus, d'un point de vue électoral, d'autant plus dans le contexte d'une Chine communiste expansionniste qui a pris le contrôle de Hong Kong et veut appliquer le même principe « un pays, deux systèmes politiques » à Taiwan. En effet, selon la dernière enquête du Centre d'études électorales de l'Université nationale Chengchi, 87 % des Taïwanais souhaitent maintenir le

statu quo (en pensant à l'indépendance ou à l'unification à court ou à long terme). Ceux qui sont favorables à l'indépendance ou à l'unification le plus rapidement possible ne sont respectivement que 4,5% et 1,6%. Ainsi, lors d'un débat télévisé le 30 décembre, les trois candidats à la présidentielle se sont chacun engagés à maintenir le statu quo s'ils étaient élus.

La deuxième division opposait autrefois l'identité chinoise à l'identité taïwanaise. Selon le même institut universitaire, 62,8 % des Taïwanais se considèrent uniquement comme Taïwanais, et 30,5 % comme Taïwanais et Chinois. Seuls 2,5% se considèrent uniquement comme chinois. L'identité taïwanaise est une réalité indéniable, et la part de la population qui s'identifie comme uniquement taïwanaise augmente chaque année, passant de 24 % lors de la première élection présidentielle en 1996 à 40 % au début des années 2000 pour atteindre plus de 60 % aujourd'hui. Par conséquent, l'identité taïwanaise n'est plus un champ de bataille électoral pour le DPP ou le KMT.

Parce que ces divisions passées n'existent plus, de nouveaux clivages politiques sont apparus. Le KMT se présente comme

le parti au pouvoir le plus responsable, capable de maintenir la paix et de rouvrir le dialogue avec la RPC. En réponse, le DPP affirme qu'il est le seul protecteur de la liberté et de la démocratie contre une opposition prête à se coucher devant une dictature. En bref, le KMT présente les élections comme un choix entre la paix et la guerre, tandis que le DPP les présente comme un choix entre la démocratie et l'autocratie.

Ainsi, les élections à Taïwan en 2024 sont centrées sur la défense de l'identité et de la démocratie. Taïwan est le seul territoire de culture et de langue chinoise à être véritablement démocratique. Les élections présidentielle et législatives à Taïwan sont des événements majeurs, car elles se déroulent dans un contexte de pressions croissantes de la Chine. L'enjeu principal est de préserver l'identité et la démocratie taïwanaises, qui ont été acquises après des décennies de dictature. Les partis politiques en lice ont des positions diverses sur la question de l'indépendance et sur la manière de gérer les relations avec la Chine. Ces élections revêtent donc une importance particulière pour l'avenir de Taïwan et pour l'équilibre géopolitique en Asie. ♦



ALLER PLUS LOIN...

🔗 FRANCE INTER podcast : La défense de la démocratie, enjeu central des élections à Taïwan.

Une affiche de campagne montre le candidat du Parti démocrate progressiste (PDP), Lai Chingte, aux côtés de sa colistière Hsiao Bi-khim, à Taipei, à Taïwan



Le numéro deux du Hamas, Saleh Al Aroui (ici sur la photo) a été tué dans une frappe israélienne au Liban

GUERRE ISRAËL / GAZA : LE NUMÉRO 2 DU HAMAS TUÉ À BEYROUTH

Le numéro deux du Hamas, Saleh al-Aroui, a été tué dans une frappe attribuée à Israël dans la banlieue de Beyrouth au Liban. Cette attaque a été confirmée par le mouvement terroriste lui-même. La mort de Saleh al-Aroui a suscité de vives réactions, avec des condamnations de la part du Hamas, du Hezbollah libanais et du Jihad islamique. Cette frappe a ravivé les tensions dans la région et risque d'entraîner une escalade du conflit entre Israël et les groupes armés de la région, en particulier le Hamas. Saleh al-Aroui était un haut dirigeant du Hamas, jouant un rôle clé dans le développement des capacités militaires du mouvement islamiste. Il était considéré comme le numéro deux du Hamas au moment de sa mort. Al-Aroui, 57 ans, était l'un des fondateurs des Brigades Ezzedine al-Qassam, la branche armée du Hamas, au début des années 1990. Il était également le "canal ou lien" entre le Hamas, l'Iran et le Hezbollah libanais.

Il était accusé par Israël d'avoir joué un rôle dans de nombreuses attaques, dont celle sans précédent menée le 7 octobre sur le sol israélien par le Hamas. Né dans le village d'Aroua, près de Ramallah en Cisjordanie occupée, Aroui a fait des études islamiques à l'université d'Hébron. Jeune, il a rejoint les Frères musulmans et était très impliqué dans les activités politiques des étudiants. Il est devenu membre du Hamas quand le mouvement a été fondé en 1987 par les dirigeants des Frères musulmans. Le Hamas a déclaré que cette attaque ne resterait pas impunie et a promis de se venger. Le chef du Hezbollah libanais, Hassan Nasrallah, a averti qu'une guerre contre le Liban serait sans limites ni règles. Il a également déclaré que la riposte à l'assassinat d'Al-Aroui serait inévitable sur le champ de bataille. Le Hamas a promis de se venger de l'attaque, qualifiant la mort d'Al-Aroui d'acte terroriste caractérisé et de violation de la

souveraineté du Liban. Ces événements ont ravivé les tensions dans la région et augmenté le risque d'une escalade régionale. Israël n'est pas prêt à mettre fin à sa campagne militaire, même si les modalités changent, à Gaza comme dans la région. L'État hébreu est également prêt à prendre tous les risques pour venger le massacre du 7 octobre, y compris une guerre régionale ; au risque aussi de compliquer le sort des otages encore aux mains du Hamas.

Les interrogations portent sur les choix que feront l'Iran et le

Hezbollah, défiés jusque dans leurs fiefs. Ils ont bien pris soin depuis trois mois de mesurer leur engagement militaire pour éviter d'être happés dans une guerre qui pourrait notamment compromettre le rêve nucléaire de Téhéran. Dernière interrogation, l'attitude des États-Unis, soutien et néanmoins critique de la stratégie israélienne. Washington a dénoncé avec une fermeté inhabituelle les propos incendiaires des ministres israéliens d'extrême droite. Les États-Unis qui voulaient éviter l'embrasement régional, approuvent-ils les opérations des dernières semaines ? ♦



HOUTHIS DU YEMEN, LA MENACE QUI NOUS CONCERNE

Les Houthis, un mouvement de rebelles yéménites, harcèlent les navires en mer Rouge, en signe de solidarité avec les Palestiniens de Gaza



Les Houthis, un groupe rebelle yéménite, ont récemment multiplié les attaques contre des navires commerciaux en mer Rouge, menaçant ainsi la liberté de navigation dans cette voie maritime essentielle. Ces attaques ont suscité de vives inquiétudes au sein de la communauté internationale, et plusieurs pays ont exprimé leur préoccupation face à cette escalade de la violence. Les États-Unis, par exemple, ont indiqué prendre la menace au sérieux et travailler avec la communauté internationale et les partenaires régionaux pour faire face à cette situation. De plus, des compagnies maritimes telles que BP ont suspendu leurs transits en mer Rouge en raison de ces attaques, ce qui a eu un impact sur le commerce mondial. En outre, une coalition militaire menée par 20 pays, dont la France, le Royaume-Uni, Bahreïn, le Canada, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, les Seychelles et la Grèce, a été formée pour assurer la sécurité maritime en mer Rouge, dans le détroit de Bab el-Mandeb et dans le golfe d'Aden. Cette coalition est sous le commandement de la Combined Task Force 153 (CTF 153) et regroupe 39 pays, dont l'Égypte. Les attaques des Houthis en mer Rouge ont provoqué une réaction internationale et ont conduit à des mesures visant à assurer la sécurité et la liberté de navigation

dans cette voie maritime stratégique.

Les Houthis, également connus sous le nom d'Ansar Allah, sont un groupe rebelle yéménite issu de la minorité musulmane chiite du pays, les Zaidi. Le groupe a été formé dans les années 1990 et a pris de l'importance au cours des dernières décennies. Les Houthis ont été impliqués dans un conflit armé majeur au Yémen, notamment en prenant le contrôle de la capitale Sanaa en 2014 et en s'opposant au gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale. Les Houthis sont soutenus par l'Iran et ont été accusés de violations des droits de l'homme et d'autres abus. Leur montée en puissance a eu un impact significatif sur la situation politique et humanitaire au Yémen, contribuant à l'aggravation du conflit dans le pays.

Les attaques des Houthis contre les navires commerciaux en mer Rouge ont eu des conséquences significatives sur le trafic maritime international rendant impossible le passage de nombreux navires commerciaux et ont également entraîné des perturbations importantes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. En raison des attaques, de nombreuses compagnies maritimes ont été contraintes de modifier leurs itinéraires, ce qui a entraîné des retards et des coûts supplémentaires.

Et ont contribué à l'augmentation des coûts de transport, ce qui pourrait éventuellement se répercuter sur les prix des produits en occident très dépendante de cette route maritime stratégique.

En outre, ces perturbations ont également suscité des inquiétudes en matière de sécurité pour les navires commerciaux opérant dans la région, ce qui a conduit de nombreuses compagnies à prendre des mesures pour protéger leurs équipages et leurs actifs.

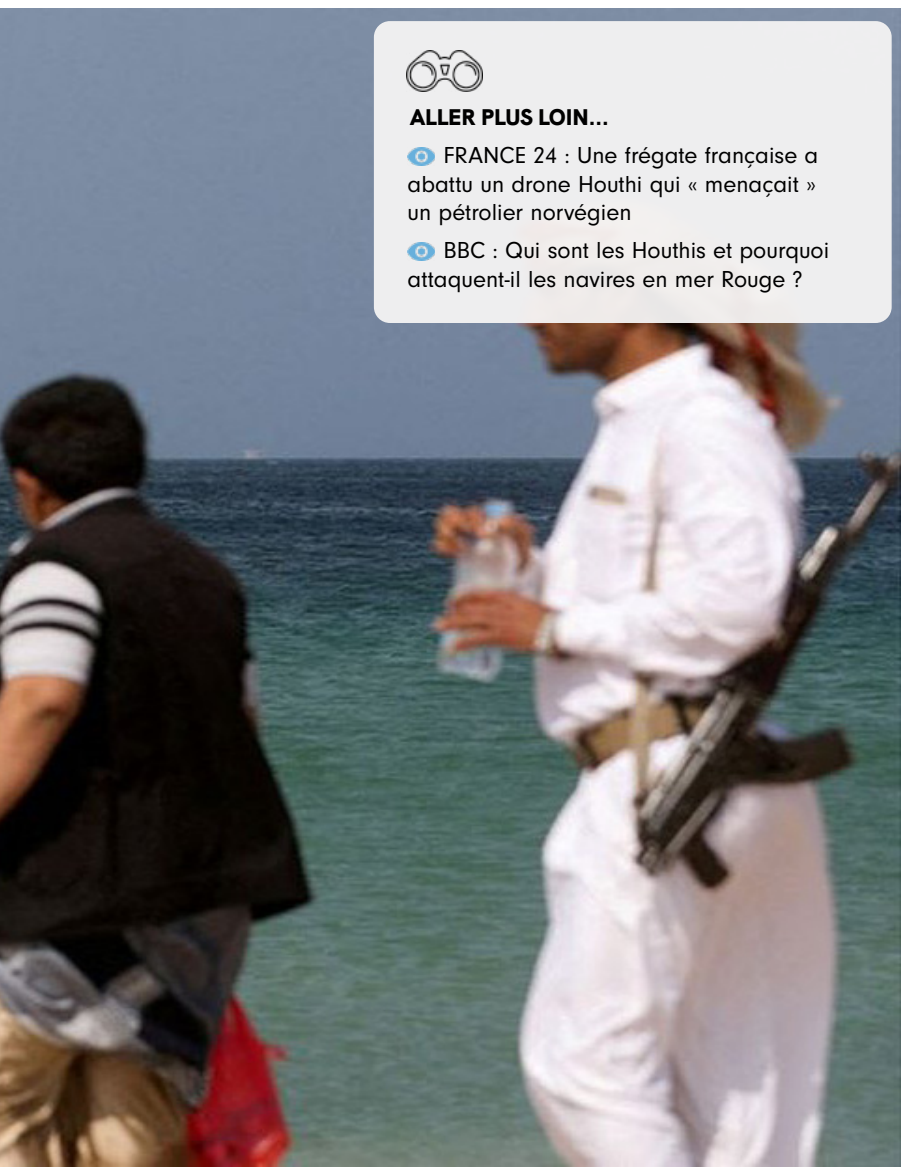
La marine nationale française a pris des mesures pour contrer les attaques des Houthis en mer Rouge. En effet, un navire de la marine française, la frégate multi-missions (FREMM) Languedoc, a abattu deux drones qui se dirigeaient vers la mer Rouge en provenance des côtes du Yémen. Ces drones étaient soupçonnés d'appartenir aux rebelles Houthis. Cette action a été menée en réponse aux menaces proférées par les Houthis d'attaquer tout navire naviguant dans la mer Rouge en direction d'Israël. En outre, la France a renforcé sa présence dans la région pour contrer les attaques des Houthis. ◆



ALLER PLUS LOIN...

🔍 FRANCE 24 : Une frégate française a abattu un drone Houthi qui « menaçait » un pétrolier norvégien

🔍 BBC : Qui sont les Houthis et pourquoi attaquent-ils les navires en mer Rouge ?





À LA SORTIE DES URNES DANS LE MONDE

SERBIE : LE PRÉSIDENT ALEKSANDAR VUCIC REVENDIQUE LA VICTOIRE DE SON PARTI AUX LÉGISLATIVES, L'OPPOSITION DÉNONCE DES IRRÉGULARITÉS

Les élections législatives serbes de 2023 ont eu lieu le 17 décembre 2023. Le Parti progressiste serbe (SNS) du président Aleksandar Vučić a remporté ces élections avec 46,75 % des voix, lui assurant ainsi une majorité à l'Assemblée nationale. Cependant, ces résultats ont été contestés en raison de nombreuses irrégularités constatées. L'opposition a demandé un nouveau scrutin après avoir constaté des achats de voix et d'autres irrégularités. Malgré ces contestations, la victoire du parti présidentiel a été confirmée par les résultats officiels. La principale coalition d'opposition « La Serbie contre la violence » (SPN) a remporté 23,66 % des voix. Au lendemain des résultats, plusieurs milliers de manifestants se sont réunis devant le siège de la commission électorale pour demander une annulation du scrutin municipal de Belgrade, décrit comme le plus contesté.

Le climat de violence politique entourant les scrutins en Serbie ne semble pas s'arranger. "Malheureusement, cette fois encore,

nous sommes confrontés à une peur énorme en Serbie... Nous vivons dans un pays de violence, de corruption et de criminalité terrible", déclarait récemment l'un des leaders de la coalition « La Serbie contre la violence », Borko Stefanovic.

Dix ans après le début des négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union, le Conseil de l'UE rendait un rapport mitigé sur la situation démocratique dans ce petit pays des Balkans (7 millions d'habitants), soulignant qu'il devait "intensifier ses efforts dans la lutte contre la corruption et la criminalité organisée et lutter contre toutes les formes de désinformation".

Mais la Serbie veut-elle vraiment intégrer l'Union européenne ? C'est la question que se posent plusieurs observateurs. Selon Florent Marciacq, chercheur associé à l'Ifri et spécialiste des Balkans, "il y a des réformes qui ne sont faites qu'en apparence et une autocratie qui se consolide". Le spécialiste évoque "un

recul de la liberté de la presse, une violence politique qui se développe". Surtout, "la lutte contre la corruption n'avance qu'en apparence. Il y a des réformes mises en œuvre dans les hôpitaux, mais pas sur les grands projets d'investissement", précise le chercheur.

Autre point de crispation dans le rapprochement avec l'UE, la Russie. Les deux pays entretiennent de profonds liens historiques et culturels, ainsi qu'une défiance mutuelle vis-à-vis de l'Otan, qui avait bombardé Belgrade en 1999, lors de la guerre avec le Kosovo. D'après un sondage du Conseil européen des relations étrangères conduit en 2022, 54 % des Serbes considèrent la Russie comme une alliée et 95 % comme un partenaire nécessaire. Le pays des Balkans n'a d'ailleurs jamais adopté les sanctions occidentales contre Moscou initiées après l'invasion de l'Ukraine en février 2022. La Serbie



est dépendante de la Russie sur la scène internationale pour promouvoir son agenda de non-reconnaissance du Kosovo. Le Kremlin ne s'y est pas trompé. Après la victoire d'Aleksandar Vucic aux législatives, Dmitri Poutine, le porte-parole de Vladimir Poutine, s'est empressé de le féliciter. ◆



EGYPTE : SANS SURPRISE, LE PRÉSIDENT EL-SISSI REMPORTE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi, qui a gouverné avec une emprise incontestée au cours des neuf dernières années, a été réélu pour un troisième mandat de six ans courant jusqu'en 2030. Il s'est heurté à trois adversaires quasiment inconnus. El-Sissi a enregistré une victoire écrasante, obtenant 89,6 pour cent des voix, a indiqué l'Autorité électorale nationale. Le taux de participation était de 66,8 pour cent sur plus de 67 millions d'électeurs inscrits.

Le vote a été éclipsé par la guerre entre Israël et le Hamas à Gaza, à la frontière orientale de l'Égypte, qui menace de s'étendre à des troubles régionaux plus larges. Les Égyptiens ont voté « pour exprimer leur rejet de cette guerre inhumaine », a déclaré El-Sissi lors d'un discours télévisé qui a suivi l'annonce des résultats. Depuis le début de la guerre, le Caire a accusé

Israël d'essayer de pousser les Palestiniens de Gaza vers l'Égypte et d'étouffer les demandes palestiniennes d'un État.

L'Égypte est également en proie à une crise économique, avec une inflation mensuelle dépassant les 30 pour cent. Au cours des 22 derniers mois, la livre égyptienne a perdu 50 pour cent de sa valeur par rapport au dollar, et un tiers des 105 millions d'habitants du pays vivent déjà dans la pauvreté.

Allié clé de l'Occident dans la région, El-Sissi a été confronté à des critiques internationales concernant le bilan de l'Égypte en matière de droits humains et à une répression sévère de la dissidence. Officier de carrière et ministre de la Défense à l'époque, il a dirigé le renversement militaire en 2013 d'un président islamiste élu mais controversé, Mohammed Morsi, au

milieu de manifestations de rue généralisées contre son mandat d'un an.

El-Sissi a été élu président pour la première fois à la mi-2014, puis réélu en 2018. Un an plus tard, des amendements constitutionnels, adoptés lors d'un référendum général, ont prolongé de deux ans le deuxième mandat d'el-Sissi et lui ont permis de se présenter pour un troisième mandat de six ans. Sa victoire lors de ces dernières élections était largement considérée comme une fatalité : ses trois adversaires étaient des personnalités politiques marginales rarement vues pendant la campagne électorale. Hazem Omar, chef du Parti républicain du peuple, est arrivé en deuxième position avec 4,5 % des voix, suivi de Farid Zahran, chef du Parti social-démocrate d'opposition avec 4 %. Abdel-Sanad Yamama, président du parti Wafd, a obtenu moins de 2 % des voix. Ahmed Altantawy, un jeune candidat ambitieux à la présidentielle, s'est retiré de la course après avoir échoué à obtenir les signatures requises des habitants pour soutenir sa candidature. Il était considéré comme la figure de l'opposition la plus crédible d'El-Sissi et a déclaré



que le harcèlement des agences de sécurité contre son personnel de campagne et ses partisans l'avait empêché d'atteindre le seuil des électeurs pour se porter candidat. Sous la présidence d'El-Sissi, des milliers de critiques du gouvernement ont été réduits au silence ou emprisonnés s'agissant principalement d'islamistes, mais aussi d'éminents militants laïcs et personnalités de l'opposition, dont nombre de ceux qui sont à l'origine du soulèvement de 2011 qui a renversé l'autocrate de longue date Hosni Mubarak



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : LA RÉÉLECTION DE FÉLIX TSHISEKEDI CONFIRMÉE

Les élections présidentielles en République démocratique du Congo (RDC) ont eu lieu le 20 décembre 2023. Le président sortant, Félix Tshisekedi, a été réélu avec 73,34 % des voix, selon les résultats officiels publiés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Ces élections ont été marquées par une participation de plus de 44 millions d'électeurs inscrits, sur une population totale d'environ 100 millions d'habitants. Félix Tshisekedi, du parti Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), a ainsi obtenu un second mandat de cinq ans à la présidence de la RDC. Cependant, ces élections ont été marquées

par des contestations et des allégations de désinformation, de confusion et de chaos lors du déroulement du scrutin, soulevant des inquiétudes quant à leur transparence et leur légitimité. L'élection présidentielle de 2023 revêt une importance capitale pour l'avenir économique de la RDC, et les défis économiques auxquels le pays est confronté sont au cœur des préoccupations des électeurs. La RDC est un pays riche en ressources naturelles, notamment le cuivre et le cobalt, qui représentent respectivement 60% et 20% des recettes d'exportation du pays. Cependant, malgré ces richesses, le pays est confronté à une crise financière

exacerbée par une forte inflation et l'instabilité dans l'est du pays. Environ 62% de la population congolaise vivait dans la pauvreté en 2022. L'un des principaux défis économiques pour le président réélu, Félix Tshisekedi, sera de relancer l'économie du pays. Il a promis de faire de la lutte contre la pauvreté une "grande cause nationale". Cependant, la situation économique du pays est compliquée par les conséquences persistantes de la guerre en Ukraine, qui se manifestent par une hausse des prix des produits alimentaires, une hyperinflation, une fluctuation du taux de change et une augmentation du coût de la vie. L'élection a eu lieu dans un contexte de crise sécuritaire persistante dans

l'est du pays, qui a des implications économiques importantes. Les conflits dans cette région ont entravé le développement économique et ont contribué à l'instabilité financière. Enfin, l'élection présidentielle en RDC a également des implications pour l'économie mondiale, en particulier pour le marché des matières premières. La RDC détient plus de la moitié des réserves mondiales de cobalt, un minerai essentiel à la fabrication de batteries pour les véhicules électriques. Par conséquent, toute instabilité politique ou économique en RDC pourrait avoir des répercussions sur l'approvisionnement mondial en cobalt et d'autres matières premières. ♦

Félix Tshisekedi, reconduit dans ses fonctions de Président de la RDC, le 9 janvier 2024 au lendemain de la validation de l'élection présidentielle par la Cour constitutionnelle congolaise.





DANS NOS LIBRAIRIES CE MOIS-CI

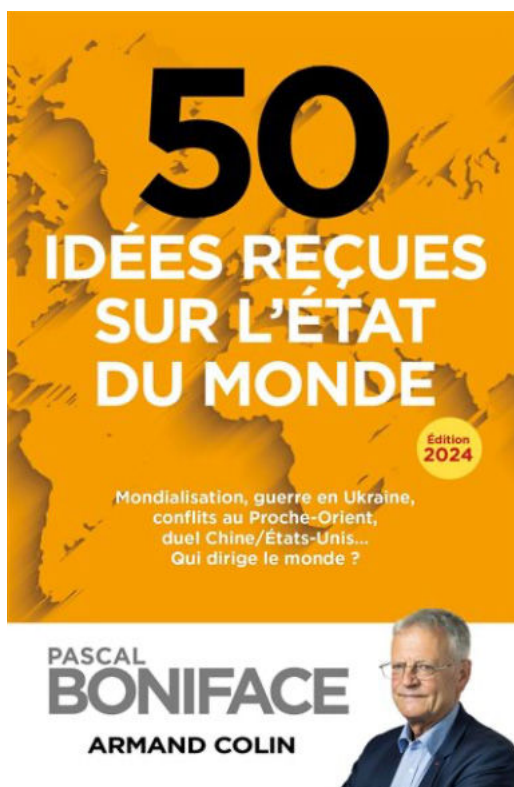
Emmanuel Todd

LA DÉFAITE DE L'OCCIDENT



Gallimard

L'implosion de l'URSS a remis l'histoire en mouvement. Elle avait plongé la Russie dans une crise violente. Elle avait surtout créé un vide planétaire qui a aspiré l'Amérique, pourtant elle-même en crise dès 1980. Un mouvement paradoxal s'est alors déclenché : l'expansion conquérante d'un Occident qui dépérissait en son cœur. La disparition du protestantisme a mené l'Amérique, par étapes, du néo-libéralisme au nihilisme ; et la Grande-Bretagne, de la financiarisation à la perte du sens de l'humour. L'état zéro de la religion a conduit l'Union européenne au suicide mais l'Allemagne devrait ressusciter. Entre 2016 et 2022, le nihilisme occidental a fusionné avec celui de l'Ukraine, né lui de la décomposition de la sphère soviétique. Ensemble, OTAN et Ukraine sont venus buter sur une Russie stabilisée, redevenue une grande puissance, désormais conservatrice, rassurante pour ce Reste du monde qui ne veut pas suivre l'Occident dans son aventure. Les dirigeants russes ont décidé une bataille d'arrêt : ils ont défié l'OTAN et envahi l'Ukraine. Mobilisant les ressources de l'économie critique, de la sociologie religieuse et de l'anthropologie des profondeurs, Emmanuel Todd nous propose un tour du monde réel, de la Russie à l'Ukraine, des anciennes démocraties populaires à l'Allemagne, de la Grande-Bretagne à la Scandinavie et aux États-Unis, sans oublier ce Reste du monde dont le choix a décidé de l'issue de la guerre.



Un éclairage à contre-courant sur les questions internationales qui agitent le débat public.

Tel un virus, les idées reçues circulent largement et rapidement. Nous pouvons tous être contaminés, parfois sans en être conscients. Elles ont l'apparence de l'évidence, mais elles masquent la réalité.

En interrogeant les idées reçues les plus répandues concernant les relations internationales et la géopolitique, Pascal Boniface remet les réalités du monde contemporain en perspective. Grâce à une vision globale et un sens de la pédagogie, il déconstruit les jugements à l'emporte-pièce, qui ne résistent pas à un examen scrupuleux des rivalités géopolitiques.

Cette édition 2024 apporte des éclairages supplémentaires sur la guerre en Ukraine, les relations entre la Chine et la Russie, l'indépendance stratégique de l'Europe, les enjeux du changement climatique...



Questions internationales publie cet autre numéro spécial pour célébrer son 20^e anniversaire. Dressant un bilan de la décomposition et de la recomposition du monde depuis 20 ans, ce numéro esquisse aussi les grandes lignes de prospective pour les années à venir. Seront ainsi passés en revue de nombreux défis et enjeux du monde contemporain : les nouvelles formes de guerre (du conflit en Irak en 2003 jusqu'à la guerre en Ukraine de nos jours), le rôle de la puissance américaine, la montée en puissance de la Chine, la recomposition du « Sud Global », la remise en cause de l'Occident, les transformations économiques et technologiques, le changement climatique, etc. ♦

1. C'est une loi promise par le candidat Emmanuel Macron, évoquée dès sa réélection. La loi Immigration aura cependant dû attendre l'apaisement après le débat sur les réformes des retraites pour arriver à l'Assemblée nationale après un parcours au sein des sénateurs de la Chambre haute qui l'ont remaniée. Cependant, cette loi aura fait couler beaucoup d'encre notamment parce qu'elle a failli être l'échec du Président. Qui a voté la loi Immigration ? Comment a-t-elle été transformée ? Quelles sont les conséquences ?

2. « Un Choc des Savoirs » pour tenter d'enrayer les mauvais résultats des élèves français en mathématiques et en lecture selon le dernier classement Pisa. Quelles sont les propositions faites par le ministre de l'Éducation nationale ? Le choix du doublement serait de nouveau donné aux professeurs et le brevet pourrait bien devenir une obligation pour passer du collège au lycée.

3. Une enquête complète dans le cadre du magazine Complément d'Enquête sur France 2 revient sur les accusations qui visent le monstre sacré du cinéma français, Gérard Depardieu. Des images choquantes et le pays s'enflamme à coup de tribunes pour ou contre l'acteur, la nécessité de séparer l'homme de l'artiste ou de ne pas voir l'art comme un totem avec au centre une prise de position inattendue du Président de la République.

4. « Architecte de l'Union européenne, promoteur d'une Europe élargie favorable à la libre circulation des hommes et des biens, Jacques Delors s'est éteint à l'âge de 98 ans. Retour sur la carrière de l'homme politique, père de Martine Aubry, et qui a dit « non » à la présidence de la République.

5. Pour cette année 2023, les climatologues ont conclu que l'année 2023 a été la deuxième année la plus chaude depuis les mesures des températures. Les conséquences ont de nouveau été remarquées au niveau de la France avec des pluies plus importantes et des inondations renouvelées.

Voici les actualités marquantes en France durant le mois de décembre.

Emmanuel CALAFIORE



Gérald Darmanin à l'Assemblée nationale, le 11 décembre 2023



ALLER PLUS LOIN...

- SUD OUEST : présentation de la Commission Mixte Paritaire
- LE MONDE : résumé des changements vécus par le projet de loi Immigration entre le projet initial, la version du Sénat et de l'Assemblée et celle finalement de la Commission mixte paritaire

LOI IMMIGRATION : UN COMPROMIS IMPOSSIBLE ?

La loi Immigration est une promesse électorale du candidat Macron. Une promesse que cette loi ne passerait pas par le référendum mais bien par la voie législative au sein du Parlement. Une loi promise après les tensions de la loi sur la réforme des retraites. Emmanuel Macron avait annoncé que cette loi ne passerait pas par le 49.3 mais bien par l'approbation ou le rejet des députés. Un moyen de mettre notamment la pression dans le camp des Républicains, puisque cette loi est voulue par de nombreux députés et sénateurs de droite.

Retour sur les combats autour de la loi Immigration qui a fragilisé l'exécutif avec notamment le départ d'Aurélien Rousseau, ministre de la Santé et proche d'Élisabeth Borne, la Première ministre. En effet, il fut son directeur de cabinet...

Présenté en novembre, le projet de loi Immigration du gouvernement arrive dans l'hémicycle le lundi 11 décembre. Un projet voulu par le Président et mis en mot par Gérald Darmanin, le ministre de l'Intérieur. Ce dernier sait que le projet sera rejeté par la NUPES et leurs alliés. Il sait aussi que l'aile gauche de

la majorité présidentielle ne souhaite pas le texte en l'état. Le ministre va devoir aller convaincre les députés LR et aussi le RN qu'il veut « chercher à piéger » selon les mots de Marine Le Pen. Cette dernière demande une présence accrue des députés de son parti lors de la présentation du projet de loi et ajoute même que le parti est prêt à voter les mesurette pour deux raisons.

La première, Gérald Darmanin le sait, la thématique de l'Immigration est le terrain politique du Rassemblement national. Si le parti vote contre, alors cela signifierait qu'il ne souhaite pas soutenir un projet réclamé selon les sondages par une majorité de Français. La seconde raison est que Marine Le Pen votera pour le texte si l'article 3 disparaît. Il est celui qui permettrait la régularisation des travailleurs étrangers en situation irrégulière dans les métiers en tension. Cet article a déjà été largement remanié par le Sénat, il est même devenu l'article 4 bis, mais pour le RN le compte n'y est toujours pas.

Pourtant, le parti pourrait bien voter au cas par cas notamment les articles qui permettent d'accélérer les procédures d'expulsion ou réduire les possibilités de regroupement familial.

Quel défi pour le ministre de l'Intérieur ?

Le défi pour Gérald Darmanin est que le texte passe sans avoir à recourir à un énième 49.3. Il a donc démarré les consultations dès novembre au sein de tous les partis politiques d'opposition. Elles sont la suite d'un projet pourtant promis depuis début 2023 puisque le Sénat avait déjà adopté le projet avec quelques modifications en mars dernier. Cependant, les tensions autour de la réforme des retraites ont obligé le Président à reporté le grand texte pour la rentrée. En novembre, le Sénat avait donc adopté un texte revu par 210 voix contre 115. C'est en commission des lois à l'Assemblée nationale que le texte est remanié pour une adoption d'un projet de loi par la commission des Lois de l'Assemblée.

En ce lundi 11 décembre, le projet de loi doit d'abord passer par la motion de rejet du texte. Celle-ci a été présentée par les élus écologistes, alors que le chef des LR, Olivier Marleix, avait aussi déposé une motion de rejet. Une tension électrique dans les couloirs de l'Assemblée jusqu'au vote où la majorité se prend une douche froide.

Par 270 voix contre 265, la motion de rejet préalable au projet de loi Immigration est adoptée. Les écologistes ont fait le plein des voix de leur coalition aidés également par les LR et le RN. Un échec que reconnaîtra immédiatement Gérald Darmanin dans la soirée lors du journal de 20 heures de TF1 où il est invité.

Quelle suite désormais pour le projet de loi Immigration ?

Deux scénarios sont alors étudiés : une deuxième lecture du texte au Sénat qui va ralentir la présentation du projet de loi à l'Assemblée ou une commission mixte paritaire (CMP). C'est cette option qui est privilégiée : elle consiste en une négociation finale entre des représentants des deux chambres, députés et sénateurs... des représentants proportionnellement aux forces en puissance dans les chambres, soit autant de LR que de Renaissance. Et surtout, le gouvernement n'a désormais plus la main une fois la commission constituée et mise au travail.

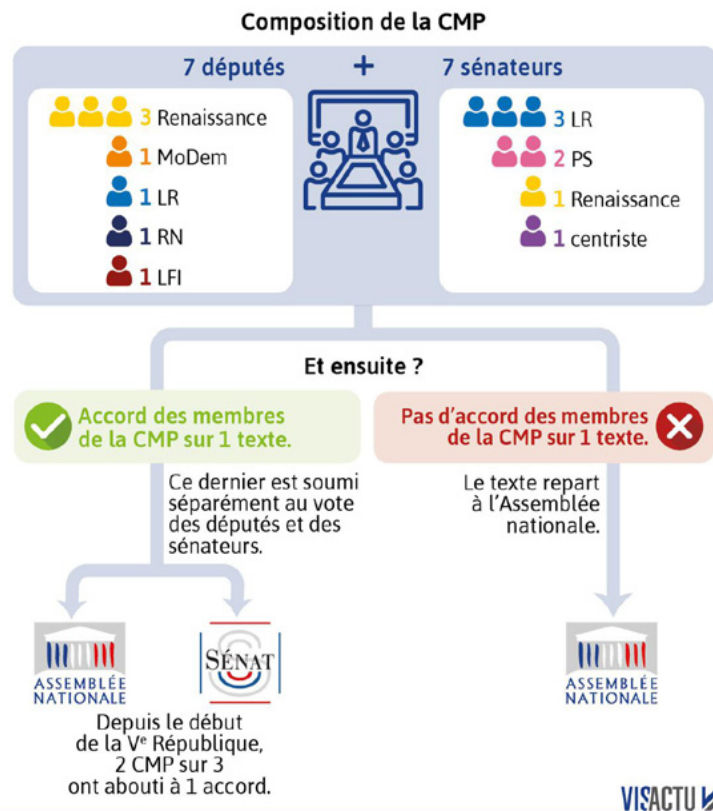
Le lundi 18 décembre, 7 députés et 7 sénateurs se retrouvent pour décider de l'avenir du projet de loi :

1 député et 3 sénateurs LR face à 3 députés et 1 sénateur Renaissance.

Avant les discussions au sein de cette commission, des compromis seraient déjà en discussion notamment pour véritablement

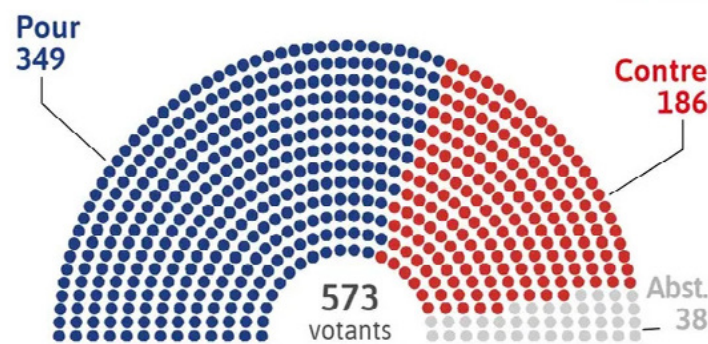
La commission mixte paritaire

Après la motion de rejet votée par l'Assemblée nationale, l'exécutif a annoncé qu'une **commission mixte paritaire** (CMP) devra décider de l'avenir du projet de loi immigration.



Loi immigration: le vote des députés

Mardi 19 décembre 2023



Source : Assemblée nationale.

VISACTU

et un vote en sortie de commission. Pour cela la majorité est prête à faire un pas : sortir la réforme de l'aide médicale d'État, ou alors un durcissement de l'obtention de la nationalité. C'est ce second point qui est le levier de la CMP et qui sera proposé pour envisager un passage du projet de loi. Fortement durci, le texte peut alors être présenté à l'Assemblée nationale pour un vote solennel puisque la CMP est conclusive.

Le nouveau projet de loi Immigration, validé par la CMP, est loin du texte initial du gouvernement. Certains commentateurs arguent même d'une certaine « droitisation » du texte. Clairement, il s'agit de la victoire des députés LR que l'on disait moribond.

Peu avant minuit, le mardi 19 décembre, le projet est adopté par 349 voix pour et 186 voix contre. Si le ministre de l'Intérieur s'est félicité du résultat, il faut constater que le vote se fait avec les voix des LR et du RN et l'opposition de 20 députés de la majorité et 17 abstentions chez Renaissance. Celle-ci est fracassée et des ministres ont même mis leur démission dans la balance. Parmi les frondeurs, on retrouve Clément Beaune (Transports), Patrice Vergriete (Logement), Roland Lescure (Industrie), Sylvie Retailleau (Enseignement supérieur) ou encore Aurélien Rousseau (Santé et Prévention). Ce dernier sera le seul à quitter le gouvernement : il présentera le lendemain du vote sa démission. Un coup de tonnerre dans la macronie car il fut le directeur de cabinet d'Élisabeth Borne.

Pour les oppositions, ce vote est aussi celui d'une alliance avec le RN alors que la Première ministre assure que le texte est passé sans les voix du parti de Marine Le Pen. Si l'on se base sur l'arithmétique, Élisabeth Borne a raison. Pour obtenir la majorité à l'Assemblée, le gouvernement devait recueillir le vote de 289 députés sur 577.

Cependant, sur le vote seuls 573 députés se sont exprimés et les abstentions ne sont pas comptabilisées.

De fait avec 349 députés pour et 186 contre, il fallait 268 voix à la majorité... Si on retranche les 88 voix du RN aux 349 élus qui ont adopté le texte, alors non, la majorité n'était pas atteinte. Mais dans le calcul du Président et de la Première ministre, les voix du RN étaient considérées comme absente et non comme une opposition. Et de fait, le calcul est différent comme le montre cet article : [👁](#)

Dans les faits pour Emmanuel Macron, les 261 voix de Renaissance et de LR auraient donc suffi pour faire voter le texte avec l'abstention des 88 élus RN. En effet le nombre de voix exprimées serait passé de 535 à 447 donc la moitié est 224... Une victoire nette et franche pour le Président de la République.

Dès le lendemain du vote, 32 départements de gauche ont annoncé qu'ils n'appliqueraient pas le durcissement des conditions de versement aux étrangers de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) prévu par la loi.

Et maintenant, le texte doit désormais passer devant le Conseil constitutionnel. Il pourrait invalider certains articles et édulcorer le texte.

Les points d'achoppement sont le durcissement du regroupement familial, la carence imposée aux étrangers pour pouvoir prétendre aux prestations sociales ou encore la restriction du droit du sol pour les enfants étrangers mais qui sont nés en France. Le prochain match autour de la loi Immigration pourrait donc avoir lieu en janvier.

Enfin face aux rumeurs de dissidences dans les rangs de la majorité, le Président de la République envisage un remaniement d'ampleur. Il reste une question en suspens : gardera-t-il Élisabeth Borne à Matignon ? Elle a encore une fois fait preuve de fidélité à Emmanuel Macron mais dans les couloirs du Château, il se murmure que les deux politiques ne s'entendent plus. ♦



CLASSEMENT PISA : UN « CHOC DES SAVOIRS » VOULU PAR L'ÉDUCATION NATIONALE

Le nouveau classement Pisa, programme international pour le suivi des acquis des élèves, a dévoilé les lacunes des collégiens français notamment dans le domaine des mathématiques. Désormais à la 23e place des pays mondiaux, loin derrière Singapour, la Suisse ou encore la Belgique, notre pays confirme

une tendance des faiblesses constatées chez les élèves de 4e lors des évaluations nationales.

Si la place dans le domaine des sciences est maintenue, les mathématiques et la lecture sont des faiblesses françaises. Pour

le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, il faut procéder à un choc des savoirs pour remettre la France sur le podium des classements scolaires. Ce classement, pourtant le plus bas pour les 81 pays participants à l'évaluation à l'échelle mondiale depuis 2018, révèle aussi que notre pays est juste à la moyenne des pays de l'OCDE.

Quelles sont les raisons de ce déclin français ?

Une raison se retrouve dans la période de pandémie où les cours en ligne n'ont pas forcément été suivis par tous les élèves de façon égalitaire, notamment rien que dans l'accès à un matériel informatique de qualité ou encore une connexion internet performante. Cependant, ce n'est pas la seule raison car des élèves de 6e arrivent trop souvent au collège avec des difficultés en lecture et en résolution de problème en mathématiques. Le système scolaire est aussi fait de la façon dont le redoublement d'un élève en difficulté est toujours vécu comme un échec pour lui et sa famille... aussi le doublement n'est-il plus qu'une proposition en conseil de classe, les parents sont les seuls à avoir le dernier mot.

Autre clé pour comprendre cette baisse :

la difficulté de recrutement des professeurs dans l'Éducation nationale. Les concours attirent moins, la crise de vocation se fait sentir face à des conditions de travail difficile, des élèves et des parents en opposition avec certains enseignements ou encore des salaires peu attractifs. Pour le concours prévu en 2024, les dates d'inscription ont été repoussées le plus possible pour tenter de faire le plein, les Rectorats proposent même de recruter des professeurs pour l'année sur entretien pour tenter de solutionner les vacances de postes.

Cependant, les dernières oppositions parents-professeurs ont porté un coup aux inscriptions : en décembre, dans les Yvelines, les professeurs du collège Jacques-Cartier d'Issou ont décidé d'exercer leur droit de retrait. Ils n'ont pas pris leurs élèves en cours. La raison ? Une professeure de lettre qui pour illustrer un cours sur l'art a décidé de montrer le tableau du Cavalier d'Arpin, exposé au Louvre : « Diane et Actéon ». Les collégiens de 6e auraient été choqués par ces corps nus présents sur le tableau puis la rumeur a enflé précisant que la professeure souhaitait choquer les élèves de confession musulmane car elle serait raciste... les parents auraient ensuite alimenté cette rumeur. Un climat de défiance, tendu, dans de nombreux établissements scolaires depuis l'assassinat de Samuel Paty (octobre 2020) ou plus récemment

Classement Pisa 2023

Les élèves français tout juste au-dessus de la moyenne

Moyennes obtenues dans chaque pays par des élèves de 15 ans et évolution par rapport à la précédente enquête, en 2018

Pays	Maths	Évo.	Lecture*	Évo.	Sciences	Évo.
1  Singapour	575	+6 ↑	543	-7	561	+10
2  Japon	536	+9 ↑	516	+12	547	+17
3  Corée du S.	527	+1 ↑	515	+1	528	+9
4  Estonie	510	-13 ↓	511	-12	526	-4
5  Suisse	508	-7 ↓	483	-1	503	+7
6  Canada	497	-15 ↓	507	-13	515	-3
7  Pays-Bas	493	-27 ↓	459	-26	488	-15
8  Irlande	492	-8 ↓	516	-2	504	+8
9  Belgique	489	-19 ↓	479	-14	491	-8
10  Danemark	489	-20 ↓	489	-12	494	+1
11  Roy.-Uni	489	-13 ↓	494	-10	500	-5
22  Allemagne	475	-25 ↓	480	-18	492	-11
23  FRANCE	474	-21 ↓	474	-19	487	-6
24  Espagne	473	NC	474	NC	485	NC
-  Moy. OCDE	472	-15 ↓	476	-10	485	-2
27  Italie	471	-15 ↓	482	+5	477	+9
31  États-Unis	465	-13 ↓	504	-1	499	-3

* Compréhension de l'écrit.

3 décembre 2023 • Source : étude Pisa (OCDE).

Le Parisien

celui de Dominique Bernard à Arras (octobre 2023). Dans ce collège des Yvelines, les professeurs ont alors fait corps avec l'enseignante diffamée. Le ministre de l'Éducation nationale a ainsi rappelé la loi de séparation des Églises et de l'État : « à l'école française, on ne conteste ni l'autorité de l'enseignant, ni l'autorité des valeurs ». Pour lui, il ne doit y avoir face à ces cas d'élèves qui contestent, qui critiquent, qui complotent : « zéro impunité, zéro complicité ».

Et quelque part, cette contestation dans les établissements scolaires trouve aussi parfois un écho chez les parents dont le suivi laisserait à désirer selon les explications de l'enquête Pisa.

Alors quelles solutions pour enrayer ce déclin ?

Une prise en compte tout d'abord d'un meilleur accompagnement des élèves en difficulté. Le classement Pisa le montre de nouveau : le lien entre le statut socio-économique des élèves et leur performance en mathématiques, français et sciences est le plus fort. En clair, les jeunes collégiens issus de familles favorisées ont de meilleures notes au classement que ceux issus de milieux modestes avec un écart de 113 points en mathématiques. Parmi les solutions proposées par l'OCDE à la France, la révision de la formation des enseignants par une valorisation de leurs compétences pédagogiques, permettre une meilleure autonomie des établissements comme en Estonie. Cependant en France, cette proposition semble compliquée tant les décisions sont prises au niveau national et de l'État pour

permettre une éducation égalitaire.

Un « choc des savoirs » indispensable pour Gabriel Attal qu'il souhaite mettre en place dès la rentrée 2024

De nouvelles réponses sont esquissées par le ministre comme la fin du collège unique ou encore la réhabilitation du brevet des collèges. Pour 2025, il exige désormais que tout élève qui n'obtiendra pas son brevet des collèges, ne puisse intégrer le lycée (générale, technologique ou professionnel). Cependant, pas de doublement proposé mais la création d'un parcours différent : « une classe prépa-lycée », sorte de pré-seconde pour une remise à niveau et ainsi permettre ainsi à ces élèves d'intégrer la seconde classique dans la filière de leur choix.

Concernant le brevet, la note de contrôle continu sera désormais abaissée à 40% de la note finale et seuls les professeurs auront la main sur les notes et non plus un correctif académique, le ministre s'y est engagé.



Diane et Actéon par le Cavalier d'Arpin

Pour essayer d'enrayer cette baisse des résultats, les professeurs reprennent désormais la main sur le redoublement : ils auront le dernier mot dès les conseils de classe de juin 2024, des classes primaires aux lycées. Enfin, pour le ministre, il faut aussi redonner le goût de l'effort aux élèves.

Deux possibilités seront proposées par les professeurs aux parents : le doublement simple ou alors le passage sous condition avec un système d'accompagnement et de soutien mis en place dès la rentrée suivante.

Ensuite, pour tenter de solutionner les difficultés du collège unique, trois groupes de niveau seront mis en place en français et en mathématiques en 6e et 5e, puis appliquée en 4e et 3e dès 2025.

Comment réussir ce pari ?

Par une formation des professeurs à la pédagogie différenciée et n'auront pas plus de 15 élèves par classe... et pour ces derniers, ils auront alors la possibilité de changer de niveaux selon leurs résultats. Enfin, la possibilité aussi pour les élèves de bénéficier d'heures de mathématiques et de français supplémentaires à la place d'autres matières.

Enfin, pour renforcer les résultats en mathématiques, un examen en fin de classe de 1ère générale et technologique est désormais

prévu. Il s'agira d'un examen de mathématiques appliquées, en plus des épreuves anticipées. Il devrait être différent selon que l'élève ait choisi les mathématiques en spécialité ou qu'il suive l'enseignement d'1h30 du tronc commun. Enfin, la méthode enseignée à Singapour sera mise en place dans les établissements : des mathématiques allant du concret à l'abstrait en passant par l'imagé et avec des notions introduites plus tôt comme les fractions ou les décimaux dès le CE1 au lieu du CM1.

Dernière expérimentation dans certains établissements : le test de l'uniforme.

Les villes et préfectures qui ont souhaité y participer se sont fait connaître. Pour le moment, le kit devrait être composé de cinq polos, deux pulls et cinq pantalons. Chaque enfant aurait droit à un vêtement neuf par an. Le coût serait de 200 euros par kit, qui ne sera pas à la charge des familles. Et le kit pourra être personnalisable par un écusson par exemple. Cependant, pour le moment d'autres questions sont en suspens : un uniforme commun aux filles et aux garçons ? Des vêtements différents selon les saisons ? Et qu'en est-il de la tenue de sport ? Éléments de réponse en 2024 avec les villes et collectivités choisies pour expérimenter le retour de l'uniforme à l'école dès le printemps ou la rentrée 2024. ♦





LE CAS DEPARDIEU FRACTURE LE MONDE DE LA CULTURE

Gérard Depardieu, immense acteur du cinéma français, monstre d'interprétation aux deux César (pour *Le Dernier métro* de François Truffaut et son rôle de Cyrano dans *Cyrano de Bergerac* de Jean-Paul Rappeneau) est au centre du documentaire *Complément d'Enquête*.

Le 7 décembre, à la suite de la diffusion du documentaire, les accusations d'agressions sexuelles de l'acteur refont surface. La France découvre aussi un personnage qui enchaîne les phrases vulgaires et graveleuses à l'égard des femmes dont une jeune fille d'à peine 10 ans.

Ces images datent de 2018 et sont issues d'un documentaire réalisé par Yann Moix en Corée du nord, mais jamais diffusé. Achetées par « *Complément d'enquête* », ces vidéos s'ajoutent à l'existence d'une nouvelle plainte contre l'acteur, alors dévoilée par le magazine de France 2.

Ce documentaire est le dernier coup porté à celui qui fut une icône du cinéma français. Tout démarre le 27 août 2018 quand la comédienne Charlotte Arnould porte plainte pour viol commis par Gérard Depardieu contre sa personne. Une mise en examen en 2020 n'empêche pas l'acteur de continuer à tourner notamment dans des films qui cartonnent au box-office comme *Maison de retraite* ou encore *Illusions perdues*. Au

point que l'affaire s'étouffe d'elle-même alors qu'un producteur explique que si l'acteur « *était un prédateur sexuel alors d'autres accusations seraient sorties* ».

Pourtant, le 11 avril 2023, Mediapart publie une enquête où 13 femmes accusent l'acteur français de violences sexuelles sur des tournages entre 2004 et 2022.

Si l'acteur français nie « *tout fait pénalement répréhensible* », ces accusations ont un autre écho dans le milieu du cinéma. À la place de la peur des répercussions pour ces femmes qui accusent l'acteur français, la société des réalisatrices et réalisateurs de films décide de sauver le courage de ces techniciennes et comédiennes. Tout s'enchaîne : des tournages s'arrêtent autour de Gérard Depardieu, des films ne sont pas montés comme un projet autour d'Henri Matisse et même il est écarté de la promotion du dernier film sorti sur grand écran *Umami*.

C'est aussi la tournée de Depardieu qui chante Barbara qui est alors perturbée par des manifestants. Puis une actrice connue et d'envergure, Anouk Grinberg, prend la parole dans les colonnes du journal *Elle*. Elle explique avoir vu le monstre sacré du cinéma français « *mettre des mains aux fesses à des femmes, leur toucher les seins, le sexe tout en blaguant* ».

En ce 7 décembre, le magazine « Complément d'Enquête » de France 2 vient étayer les accusations de viol avec une nouvelle participation d'Hélène Darras et donc ces images du documentaire de Yann Moix de 2018. Si le magazine a été vu par 1,52 million de spectateurs, la viralité des réseaux sociaux joue l'effet d'une caisse de résonance qui démultiplie les images. C'est la chute de l'acteur français et l'emballement de la machine médiatique.

Pourquoi un emballement médiatique ?

Sans doute parce que Gérard Depardieu est un monument pour le cinéma français et parce que le magazine « Complément d'Enquête » est dans le viseur de certains médias français dont Cyril Hanouna depuis l'enquête à charge diffusée en novembre. Le journaliste Jacques Cardoze, chroniqueur de l'émission « Touche pas à mon poste », décide de prendre la défense de Depardieu.

Ancien de France Télévision, le journaliste exprime « de gros doutes sur le montage » de l'enquête proposée à l'écran. Il explique notamment que pour Yann Moix et l'équipe présente lors du tournage, les propos de Gérard Depardieu ne visait pas la jeune fille de 10 ans mais une femme de 36 ans qui passait par là. L'équipe du magazine de divertissement de C8 appelle donc France 2 à rendre publics les rushs originaux du tournage pour vérifier que le montage n'a pas été truqué.

C'est la première fois qu'une chaîne de télé met en cause une autre chaîne directement : l'avocat Franck Berton s'exprime alors sur son compte Twitter où il précise qu'en sa « qualité de conseil de la société productrice du film diffusé par Complément d'enquête et après visionnage aussi des rushs, j'incite également à la mesure et à la prudence dans la diffusion des fakes news. La défense d'un homme ne justifie pas tout. »

Dès lors, des chaînes de télévision ont annoncé supprimer de leurs catalogues des films avec Gérard Depardieu pour ne plus les diffuser. Et pourtant l'acteur français va recevoir un appui inattendu : celui du président de la République.

Emmanuel Macron, dans le cadre de l'émission C à vous sur France 5, après le vote pour la loi Immigration, est interrogé sur l'affaire Depardieu. Il précise qu'il ne cautionne pas les propos tenus par l'acteur mais qu'il faut garder la présomption d'innocence et dénonce « une chasse à l'homme ». Deux surprises dans cette sortie du président : le fait qu'il oublie la parole des femmes qui accusent l'acteur alors que la lutte contre les violences faites aux femmes est une grande cause du quinquennat... et surtout le fait qu'il oublie que Depardieu a depuis longtemps quitté la France, vante les mérites de Poutine et rappelle à quel point il méprise la France. Sur ce point, les oppositions vont s'élever contre le Président de la République alors qu'il faut aussi voir là pour les analystes politiques : un contre-feu. Pour se sortir du débat autour d'une loi Immigration



ALLER PLUS LOIN...

- FRANCE TV INFO : le retour sur le constat d'huissier
- FRANCE TV INFO : quelle est désormais la position des signataires de la tribune « N'effacez pas Gérard Depardieu »
- MEDIAPART : retour sur le billet d'excuse de Jacques Weber
- LIBÉRATION : la tribune sur l'Affaire Depardieu : « L'art n'est pas un totem d'impunité »

désormais votée par la majorité présidentielle avec le soutien des LR et du RN, Emmanuel Macron a donc décidé de porter l'attention sur un autre sujet.

Cette prise de position est suivie, le 26 décembre, par une tribune signée par 56 personnalités du monde de la culture qui demandent de ne pas « effacer Gérard Depardieu ». Dans les colonnes du Figaro, le texte signé Yanis Ezziadi, éditorialiste dans le magazine Causeur et proche d'Éric Zemmour, reçoit le soutien de Carole Bouquet, Pierre Richard, Benoît Poelvoorde ou encore Nathalie Baye... Cependant, très vite, des artistes vont se rétracter de la tribune car ils apprennent et découvrent le côté extrême du rédacteur. Tout en renouvelant la demande de présomption d'innocence, Carole Bouquet (qui a partagé la vie de Depardieu pendant 10 ans) ou encore Dominique Besnehard regrettent ne pas s'être renseignés suffisamment sur le profil de Yanis Ezziadi, qui avait déjà tenté de réhabiliter Gabriel Matzneff, accusé viols sur mineurs quand le film *Le Consentement* était sortie en salles en octobre dernier.

Enfin d'autres ont présenté leurs excuses comme Jacques Weber qui explique que « sa signature était un autre viol (et qu'il se sent) totalement solidaire du combat de toutes les femmes » et

appelle au jugement des plaintes déposées.

Dans le monde culturel, ces renoncements sont risibles pour certains et le pardon sera compliqué à donner. Une contre-tribune à celle du Figaro est publiée par le collectif Cerveau non disponibles est relayé par le Club de Mediapart avec les signatures l'artiste Pomme, l'actrice Judith Chemla ou encore le rappeur Médine... cette tribune est suivie par une autre d'un collectif qui reconnaît « *l'apport de ces légendes au cinéma français (mais que) les monstres sacrés n'existent pas. Il n'y a que des hommes ordinaires auxquels on a donné tous les droits* »

Où trouver les réponses à cette fracture de « la grande famille du cinéma français » ?

Sans doute dans les mots du regretté Alain Corneau cité par Pierre Salvadori, dans un article récent du Monde : « *Le réalisateur qui l'a dirigé dans trois films disait qu'à une époque le cinéma reposait tellement sur ses épaules (et celles de Patrick Dewaere) qu'on lui a tout pardonné, qu'on a tout laissé passer... Et c'est cette responsabilité collective qu'on doit maintenant tous partager, tous assumer.* »



JACQUES DELORS : L'HOMME DU RENONCEMENT QUI CROYAIT EN L'UNION EUROPÉENNE

Un simple message à l'AFP :

« Jacques Delors est mort à l'âge de 98 ans. Il est décédé ce matin (mercredi 27 décembre) à son domicile parisien dans son sommeil ». Un court message annoncé par sa fille Martine Aubry à l'AFP.

Ancienne figure socialiste, il fut l'homme de l'Europe et de l'euro... et aussi celui du renoncement.

Pourtant, avant d'être celui qui a dit non à la candidature pour l'élection présidentielle en 1995, il fut un homme du centre. Il a débuté sa carrière politique aux côtés de Jacques Chaban-Delmas, quand celui-ci devient le Premier ministre de Georges Pompidou en 1969. Pour l'un des artisans de l'Europe, cette entrée dans un gouvernement centriste est logique : Chaban-Delmas voulait créer « la nouvelle société »,

capable de répondre aux aspirations de Mai 68. Il fallait donc un gouvernement progressiste, ouvert à toutes les sensibilités notamment les syndicalistes chrétiens (la JOC) dont faisait partie Jacques Delors. C'est la création d'un gaullisme de gauche qui ne résistera pas aux désaccords entre Pompidou et Chaban-Delmas. Pour Jacques Delors, la démission du second en 1972 sonne pour lui la question d'un ralliement à gauche : il adhère au PS en 1974.

Si au départ l'entourage de François Mitterrand le considère avec un œil méfiant, ne vient-il pas du centre-droit, il va très vite montrer la voie d'un socialisme-démocrate qu'il défendra toujours. Quand il s'engage au PS en prenant la carte du parti, il a 49 ans, une carrière à la Banque de France et il se veut utile. Il sera un des artisans de la victoire de Mitterrand en 1981 et devient alors ministre de l'Économie et des Finances

dans les gouvernements de Pierre Mauroy. Il sera celui qui va instaurer le « tournant de la rigueur » dans l'économie française dès 1982. Mal perçu par les socialistes originels, ce tournant évite à la France de plonger dans l'inflation.

Homme de la rigueur, quand le Président de la République souhaite insuffler un nouveau tournant à son septennat, il envisage alors de nommer Delors Premier ministre. Cependant, ce dernier souhaite conserver ses fonctions de ministre de l'Économie en plus de devenir le chef du gouvernement. Mitterrand ne tentera pas l'aventure et lui choisira un autre homme politique, le jeune Laurent Fabius. Pourtant la carrière de Delors ne s'arrête pas, et même s'il n'est pas reconduit dans le nouveau gouvernement socialiste alors formé, Mitterrand a d'autres ambitions pour lui : la Commission européenne.

Le 14 janvier 1985, Jacques Delors succède donc au luxembourgeois Gaston Thorn à la tête de la Commission européennes avec l'accord d'Helmut Kohl, qui avait œuvré dans la coulisse pour placer ce social-démocrate. Il trouve là un rôle inattendu qui va lui offrir un autre visage : « le grand architecte de l'Europe ». Dans les années 1980, l'Europe est une idée qui s'enlise alors que de nouvelles démocraties cherchent à intégrer l'union : le Portugal et l'Espagne ont depuis 1974 rejoint le camp de la démocratie et de la liberté pour les peuples après des années de dictature. Malgré l'eupéssimisme ambiant, Jacques Delors donne un second souffle au Vieux Continent et réussit à faire signer en 1986 l'acte unique qui va fortement changer l'image de la future Union européenne : celui de la libre circulation. Une libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux, voilà les bases posées de l'espace Schengen et bien entendu du traité de Maastricht. Sous sa présidence, il va relancer la Politique agricole commune, promouvoir le programme d'échange Erasmus pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs études au sein de l'Europe mais sans que les frais de scolarité soient prohibitifs et surtout il va devenir le père de l'Union économique avec un grand chantier : la création de la monnaie unique, l'euro. Enfin sous sa présidence, il va élargir l'Europe au sud du continent avec l'entrée du Portugal et de l'Espagne en 1986 au sein de la communauté économique européenne.

Il va même jusqu'à faciliter l'intégration des anciens Länders de l'Allemagne de l'est au sein de l'Europe par respect et amitié pour Helmut Kohl, chancelier allemand, grand artisan d'un rapprochement avec la France et d'une entente cordiale en Europe.

Il va poursuivre ardemment sa tâche de rassembleur et de social-démocrate en créant le dispositif de solidarité envers les régions les plus pauvres ou encore en défendant contre vents et marées, le traité de Maastricht lors du référendum engagé en 1992. Il va alors expliquer l'importance que ce traité aura pour l'avenir des Européens : « *l'euro nous apportera la paix, la prospérité, la compétitivité et, rien que pour la France, il se traduira par*



Portrait de Jacques Delors en 1993

la création d'un million d'emplois ». Un engagement fort qui pèsera dans la balance, la ratification du traité de Maastricht sera approuvée par 51,04% des Français lors du référendum du 20 septembre 1992.

Au sein de la Commission européenne, les socialistes commencent à lui faire des appels du pied. Affaibli et malade, Mitterrand n'a pas véritablement préparé de successeur pour 1995. La France est entrée dans une nouvelle cohabitation : un combat s'annonce à droite entre Chirac et Balladur, alors Premier ministre... et à gauche, Rocard est miné par son échec aux Européennes de juin 1994... Jacques Delors semble devenir la figure incontournable surtout qu'il est bien placé dans les sondages. Le Président Mitterrand va même s'en ouvrir aux journalistes : « *Delors a une voie royale pour devenir le candidat des socialistes et il pourrait même l'emporter. La question, la seule, est (...) en a-t-il envie. Et pour en avoir parlé avec lui, ce n'est pas mon sentiment* ». Jacques Delors va donc réfléchir à cette possibilité de nouvelle carrière en tant que Chef d'État, surtout qu'il connaît tous ses homologues européens et internationaux. Il sait qu'il va quitter la Commission européenne en 1995 donc les planètes semblent s'aligner, cependant il doute, il sait qu'il n'est pas un leader du PS et il doute de sa force de mobilisation du parti autour de sa personne. Son

épouse, Marie, est réticente à cette idée de le voir se lancer dans une campagne électorale à 69 ans. Il va alors se confier à son ami Pierre Joxe, et lui annoncer qu'il n'ira pas briguer la magistrature suprême. Et il l'annoncera dans le rendez-vous politique des années 1980-1990 en France : « Sept sur Sept », l'émission d'Anne Sinclair. En ce 11 décembre, lors de l'émission, il reprend comme tout invité, les événements de la semaine qu'il commente... puis vient les derniers instants de l'émission où la journaliste lui demande s'il sera candidat pour l'élection présidentielle. Pour argumenter ce qui sera qualifié de renoncement, il évoque son âge (69 ans), sa longévité politique et surtout il a fait le tour des socialistes et il confesse qu'il est « *arrivé à la conclusion que l'absence d'une majorité favorable pour conduire mes réformes ne me permettrait pas de mettre mes solutions en œuvre* ». Il ajoutera également cette phrase : « les déceptions de demain seraient pires que les regrets d'aujourd'hui ». Provoquant un séisme au sein de la gauche, son désistement annonce le retour de Lionel Jospin qui défendra la gauche où il sera au second tour face à Jacques Chirac. Et surtout, c'est le début de l'éclipse pour Jacques Delors qui va se retirer progressivement de la vie politique, prendre du temps pour lui et notamment le football, sa passion dont le club du LOSC qu'il ira souvent encourager à Lille... où sa fille Martine Aubry est maire de la ville.

En 2021, lors d'une interview au Point, quand le journaliste lui demandera s'il a eu des regrets de ne pas s'être présenté en

1995, il déclarera alors « *je n'ai pas de regrets (mais) je ne dis pas que j'ai eu raison* ». Sa fille tentera de devenir la candidate du PS en 2017 mais François Hollande lui sera alors préféré par les militants de gauche.

Lors de son hommage aux Invalides, toute la classe politique sans exception... Viktor Orban est même présent. Premier ministre nationaliste hongrois, il s'est rendu avec une douzaine de chefs d'État à l'invitation du président Emmanuel Macron à l'hommage rendu à Jacques Delors. Malgré son rôle de fauteur de troubles dans l'Union européenne, Orban a tenu à être présente pour rendre hommage à l'architecte de l'Europe. Et surtout, il était opposant au Rideau de fer et garde en mémoire la visite de Jacques Delors au moment de l'effondrement des pays de l'Est. Une visite où Delors a montré « *son implication en tant que leader européenne, qui a lutté pour la liberté et la souveraineté des pays occupés par l'URSS* ».

Jacques Delors restera pour l'Europe, « son grand architecte », un homme qui aura eu une vision de l'Europe pour la défendre jusqu'au bout... notamment quand en 2020, face à l'épidémie de Covid et au confinement, il était sorti de son silence. Il avait appelé les chefs d'États européens à une plus grande solidarité pour offrir une réponse commune à la pandémie, pour lutter contre les populismes et renforcer l'Europe affaiblie par le Brexit. ♦

Martine Aubry et sa famille derrière le cercueil de Jacques Delors, à la sortie des Invalides



ALLER PLUS LOIN...

- INA : voici le moment où il répond à la question renouvelée d'Anne Sinclair sur sa possible candidature à la présidentielle de 1995
- LE POINT : voici le portrait écrit par Yves Cornu, journaliste au Point justement
- LE PARISIEN : un hommage aux Invalides empreint de politique en plein questionnement sur le remaniement

DES INONDATIONS CONTINUES, SIGNE D'UN CHANGEMENT CLIMATIQUE

En novembre dernier, des inondations avaient touché sévèrement les départements du Nord et surtout du Pas-de-Calais. Des crues exceptionnelles que les communes n'avaient pas vu depuis cent ans.

En décembre, les pluies se sont calmées sur le nord du pays, mais elles ont touché avec une même intensité d'autres zones françaises. Elles sont là le signe réel d'un réchauffement climatique de la planète.

Ces pluies continues et diluviennes sur certains endroits sont les conséquences réelles des modifications subies sur notre planète depuis quelques années maintenant. En fin d'année les scientifiques ont ainsi tiré de nouveau la sonnette d'alarme : 2023 est la deuxième année la plus chaude jamais mesurée dans notre pays.

Depuis le début du XX^{ème} siècle et les mesures climatiques enregistrées sur la planète, il a fait en moyenne 14,4° en France en 2023. Après 2022, c'est donc la deuxième année la plus chaude. Cela peut paraître peu cette valeur de 14,4° mais elle est à comparer avec les normales de saison de la période 1991-2020.

L'anomalie thermique, telle qu'elle est nommée par les scientifiques, est de +1,4° par rapport à la période de référence donc.

Si ce phénomène touche notre pays, il est également observable sur le reste de la planète et même pire car 2023 est « l'année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde ». Pour comparer, cela représente 0,13° de plus par rapport à 2016 qui était la précédente année la plus chaude jusqu'à aujourd'hui... et 1,46° au-dessus de la moyenne de la période 1850-1900.

Et s'il fallait encore des preuves de ce réchauffement inédit de la planète, 2023 aura été marquée par des vagues d'incendies de forêt en Europe et surtout en Amérique du Nord et au Canada ou des mois de sécheresse complet en Afrique. Pour le moment, cependant, les États ne semblent pas évaluer de la même façon ce réchauffement climatique. Il y a ceux qui restent climato-sceptiques, d'autres qui engagent des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement ou encore les pays qui sont dans un entre-deux.

C'est ainsi le cas de la France qui sait que des mesures doivent être engagées pour réduire les fortes chaleurs comme le passage aux voitures électriques, la rénovation des passoires thermiques mais dans le même temps, le pays mise encore sur le tout nucléaire et ne développe pas une politique tarifaire indispensable pour repenser les moyens de transports : utiliser le train plutôt que l'avion.

La planète est donc proche du 1,5° au-dessus des températures de l'ère préindustrielle sur la seule année 2023... mais si ce

seuil est celui fixé par l'accord de Paris sur le climat (2015), il n'est pas encore le signe alarmant attendu car pour dépasser réellement la limite fixée, il faudrait alors un réchauffement climatique de 1,5° pendant plusieurs décennies... la planète brûle mais cette fois, même si l'alarme n'est pas encore sonnée, les pays commencent à ne plus regarder ailleurs.

En début d'année 2024, de nouvelles pluies ont relancé les inondations dans le nord du pays. En moins d'un mois, les sols n'ont pas eu le temps d'absorber toute l'eau tombée en novembre. Les nappes phréatiques, pourtant asséchées en été, sont désormais sursaturées en eau. Et bien que gorgées d'eau, cela ne signifie pas pour autant que la sécheresse des sols sera inévitable à l'été 2024.

Cette deuxième crue décennale en deux mois, c'est un événement inédit.

Quelles sont les raisons qui ont expliqué ce retour des crues dans le Pas-de-Calais ?

- Le dérèglement climatique a fortement touché le Nord-Pas de Calais : jusqu'à pratiquement +4° sur le seul mois de septembre par rapport à la moyenne
- Ces hausses entraînent des hausses de vapeur d'eau dans l'atmosphère d'où des pluies plus abondantes
- Des nappes phréatiques saturées sur des sols argileux qui ne sont plus en mesure de retenir les pluies
- Les vents d'ouest qui poussent l'eau vers les terres
- Enfin, des maires se sont émus de la situation en expliquant qu'il était temps de renforcer les berges des canaux, revoir la gestion des waterings. À la tête de ces mécontents, se retrouve le maire d'Andres, Allan Turpin. Il a décidé de prendre la tête de l'association « Stop inondations Pays du Calais » pour activer les réponses à cette situation inédite et exceptionnelle. ♦



ALLER PLUS LOIN...

- 🔍 LE MONDE : le bilan de cette année climatique exceptionnellement chaude
- 🔍 FRANCE TV INFO : voici le résumé de cette année « caniculaire »
- 🔍 BFMTV : le résumé des ces raisons des inondations et crues dans le Pas-de-Calais

L'ESSENTIEL SUR...

- Solenne Carof, *Grossophobie : Sociologie d'une discrimination invisible*, 2021.

- Cédric Klapisch, *En corps*, 2022.



Cahiers français, n°411- 10 juillet 2019 « Le handicap, un enjeu de société »

Fiche réalisée par Ambre MESNIER

Le handicap dans les politiques publiques

La prise en charge du handicap par l'Etat a évolué depuis ces 40 dernières années. En effet, après s'être trouvées dans une logique d'assistance (charité chrétienne, aider les plus différents), les politiques publiques ont prôné une logique d'intégration/insertion à la société des personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, ce paradigme d'intégration se voit modifié, avec une toute nouvelle dynamique, celle de l'inclusion. Ce paradigme de l'inclusion s'appuie sur la volonté d'une société où les personnes en situation d'handicap ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que chacun, et participent activement à la vie de société, bénéficient d'une pleine utilité sociale où leurs différences de capacités sont valorisées.

Les différents articles de ce dossier s'organisent autour de l'explicitation d'une loi structurante au sujet du handicap en France : celle du 11 février 2005.

Dans un premier temps **cette loi donne une définition du handicap**. En effet, pour comprendre la place qu'occupe les personnes en situation de handicap dans la société, il est nécessaire de définir le handicap. Cette définition est mouvante. Elle dépend des origines du handicap (hérédité, maladie, accident), de l'intensité de ce handicap, et enfin des réalités protéiformes que regroupe le handicap (handicap sensorielle, physique, psychique, intellectuel). Ainsi, il a été nécessaire de faire évoluer cette définition au gré des découvertes scientifiques et des typologies, ce qui a provoqué un renouvellement de la classification internationale et un glissement sémantique vers le terme de « personne en situation de handicap ». Selon la loi de 2005, est handicapé une **personne qui subit une limitation de sa participation à la vie en société en raison d'un trouble de santé**. Néanmoins, cette définition peut être perçue de façon très large, mais également très restrictive. Cela peut peser sur le recensement des personnes en situation de handicap. En effet, le chiffre varie en fonction de la définition retenue, de l'âge, du ressenti du handicap, de la reconnaissance administrative du handicap,... Cet enjeu de définition est un des premiers éléments à prendre en compte dans la gestion et la prise en charge du handicap en France puisqu'elle provoque des conséquences sur les politiques publiques et sur les inégalités liées au handicap.

Dans un second temps, la loi de 2005 se structure autour de véritables volontés d'intégration des personnes en situation de handicap dans l'espace public. Cela peut se comprendre au



prisme d'un **grand enjeu : l'accessibilité**. L'accessibilité dans l'espace public et la participation à la vie citoyenne permet une inclusivité et un vivre ensemble. Pour ne citer qu'un exemple de cette volonté d'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les champs de la société, il est possible d'évoquer les sections « ULIS » (unité localisée pour l'inclusion scolaire). Ces unités permettent une inclusion des élèves en situation de handicap à l'école et contribue à faire de la différence une norme au sein des cours de récréations.

Ensuite, la loi de 2005 prévoit une prise en charge des surcoûts du handicap en fonction de l'intensité du handicap **grâce à diverses aides**. Ces aides sont une preuve de la prise en charge financière et de la reconnaissance allouées aux personnes en situation de handicap. Cette reconnaissance peut se révéler par d'autres biais à l'instar de la langue des signes. En effet, celle-ci a été légitimé par la loi de 2005 en tant que langue à part entière, permettant une mise en lumière des pratiques linguistiques des personnes sourdes.

Au regard des nombreuses discriminations que subissent les personnes en situation de handicap, la loi de 2005 cherche également à mettre en exergue **ces discriminations et à tenter de les réduire**. En effet, le handicap serait plus discriminant que la race ou encore l'âge. Ces discriminations se regroupent sous le terme de validisme (formes de stéréotypes à l'encontre des personnes en situation de handicap). Ainsi, le handicap provoque une exposition plurielle aux discriminations qui se manifeste sous plusieurs formes, à la fois directes, mais aussi indirectes, cumulatives (dans les cas de polyhandicap)

ou intersectorielles (exemple des jeunes handicapés). Ces discriminations sont exacerbées par le manque d'accessibilité que subissent les personnes en situation de handicap, ce qui les prive de visibilité sociale et donc renforce les stéréotypes et les préjugés les concernant. De surcroît le manque de visibilité dans la vie quotidienne ou dans l'espace public, de représentation dans les médias tels que la télévision accentue l'isolement. Pour lutter contre le validisme, la loi de 2005 rappelle l'importance du droit à l'embauche des personnes en situation de handicap, dans une perspective d'action contre le chômage et de mise en lumière d'une insertion professionnelle difficile au quotidien pour cette frange de la population. Dans une autre perspective, davantage de mise en avant des personnes en situation de handicap et de création de parcours inspirants et de figures de référence, la loi de 2005 promeut le lien entre sport et handicap. Les activités sportives représentent des sources d'épanouissement individuels efficaces, et permettent aux personnes en situation de handicap de renouer avec leur corps parfois meurtri. Cela motive également une rupture de l'isolement social et une mise en lumière du handicap, comme c'est le cas avec le développement des jeux paralympiques. Ces jeux peuvent constituer une bonne accroche d'actualité avec la perspective de Paris 2024.

En parallèle, la loi de 2005 s'attache à insister sur l'importance de la prévention et de la recherche au sujet du handicap. En effet, il est indispensable de faire des personnes en situation de handicap des acteurs de leur propre santé. Prévenir de certains handicaps relève d'une possibilité selon des institutions internationales comme l'OMS. Cela peut s'observer dans l'interruption ou le ralentissement de certaines maladies, ou encore au sujet de la sensibilisation aux dangers lors de la grossesse. Ainsi, la prévention est un volet crucial des politiques publiques du handicap dans la mesure où il permet également de mettre en exergue les réalités des personnes en situation de handicap. Au-delà de la prévention, la recherche scientifique revêt elle aussi d'un caractère prioritaire. Cela s'illustre avec

l'exemples des prothèses. Les scientifiques et les ingénieurs, en travaillant à partir des membres fantômes (c'est-à-dire avec la sensation qu'un membre amputé ou manquant est toujours en interaction avec le reste du corps) peuvent proposer des prototypes de prothèse plus avancés, et permettant aux personnes en situation de handicap de rester connectés avec leurs sensations et avec leur corps. Cependant, les avancées en termes de médecine peuvent présenter des limites. En effet, lorsqu'on s'intéresse aux tests qui permettent le dépistage de l'anomalie génétique de la trisomie 21 pendant la grossesse, il est possible d'observer un enjeu au sujet du « droit à la vie ». Ces dépistages provoquent un nombre accru d'IVG lors d'une réponse positive, mettant en péril l'idée d'une société diversifiée et d'un droit à la vie des personnes en situation de handicap. Cela pourrait tendre à une idée d'eugénisme. L'eugénisme regroupe les pratiques et les méthodes qui visent à favoriser la procréation de sujets sains et à améliorer la race humaine. On peut ici se demander dans quelle mesure ces dépistages pour les personnes trisomiques n'opèrent-ils pas à une sélection à la naissance.

Enfin, depuis le changement de paradigme vers une société plus inclusive illustré par les mesures de la loi de 2005, la différence peut permettre une affirmation identitaire. Les personnes en situation de handicap revendiquent une culture à part entière. Leur parole se libère et le militantisme grandit, à l'instar d'une association comme « Nous aussi », association qui milite pour l'autoreprésentation des personnes handicapées intellectuelles. Néanmoins des limites persistent. Dans un premier temps, on peut observer une tendance au communautarisme de certaines personnes en situation de handicap, comme c'est le cas pour les personnes sourdes, dont témoigne le film « La famille Bélier » avec un rejet des personnes entendant. Dans un second temps, lorsqu'on observe les chiffres du militantisme lié au handicap, on remarque que ce militantisme est finalement réalisé par des personnes valides plutôt que par des personnes directement concernées. ♦



De rouille et d'os (2012)

Fiche réalisée par Louis ROSSIGNOL

Résumé

Sorti en 2012, *De rouille et d'os* est un film réalisé par Jacques Audiard, également réalisateur d'*Un Prophète* (César du

meilleur film en 2010) ou encore de *Dheepan* (Palme d'Or à Cannes en 2015). Le film *De rouille et d'os* a remporté quatre récompenses aux Césars en 2013 : meilleur espoir masculin pour Matthias Schoenaerts, meilleure adaptation, meilleure musique et meilleur montage.

Le film raconte la rencontre entre Alain, joué par Matthias Schoenaerts, et Stéphanie, jouée par Marion Cotillard. Alain vient d'aménager avec son fils de 10 ans chez sa sœur à Antibes et tente de gagner sa vie en enchaînant des petits

boulots dans la sécurité et en réalisant des combats de boxe clandestin. Lors d'une soirée où il exerce l'emploi de videur en boîte de nuit, il rencontre Stéphanie. Dresseuse d'orques dans un parc aquatique, elle connaît un accident lors d'une représentation et voit ses deux jambes être amputées.

Des personnages à l'épreuve

De rouille et d'os est d'abord un film qui raconte les épreuves traversées par ses personnages. Le film démarre par une traversée, celle de la France pour Alain et son fils, quittant la Belgique pour rejoindre Antibes. On ne sait pas ce qu'ils fuient ; le film commence par une nouvelle étape dans la vie de ces personnages. Alain traverse alors une succession d'épreuves, telles que trouver un emploi ou remporter des combats de boxe clandestins. Dans toutes ces épreuves, son fils est relativement absent, écarté, comme si seule comptait la vie d'Alain, ce dernier refusant presque d'affronter une autre épreuve personnelle : élever son fils. De son côté, Stéphanie traverse également une succession d'épreuves à la suite de la perte de ses jambes. Elle doit accepter cette nouvelle vie, réapprendre à vivre, changer son regard sur elle-même et gérer le regard des autres sur son handicap.

Face à ces épreuves, les personnages connaissent tour à tour des échecs et des réussites. *De rouille et d'os* fournit ainsi un regard sur la reconstruction de soi. Dans toutes ces épreuves, le corps est omniprésent. Pour Alain, c'est sa stature qui lui permet d'obtenir un emploi dans la sécurité, ce sont son physique et ses poings qui lui permettent de remporter des combats. Ce corps viril est aussi un corps qui peine à communiquer, rendant la violence omniprésente dans les relations avec son fils. Pour Stéphanie, la perte de ses jambes fait du corps le centre des épreuves qu'elle traverse.

Le corps est souvent cassé (Stéphanie perd ses jambes, Alain se fracture les mains, perd une dent, etc.), bandé, soigné. Il ressort toujours différent de ces épreuves et en garde les stigmates. Comme l'exprime le personnage principal à la fin du film : « *Tu te casses un bras, tu te casses une jambe, au bout d'un moment l'os va s'envelopper de cassures mais sera soudé. A l'arrivée, il sera même plus solide qu'avant. Mais si tu te casses un os de la main, tu peux être sûr que ça ne se remettra jamais complètement. Avant chaque combat t'y penseras (...)* A un moment, la douleur reviendra, comme des aiguilles. »



Lumière

12

Un regard sur le handicap

En suivant la reconstruction du personnage de Stéphanie, le film nous conduit à réfléchir sur la place du handicap dans notre société. A son réveil, la jeune femme réalise qu'elle a perdu ses jambes. Elle sanglote, et se laisse bercer par l'une de ses amies, exprimant son impuissance physique, semblable à celle d'un nourrisson. Se reconstruire passe ainsi par une quête de l'autonomie, d'une capacité à prendre prise sur sa vie.

Le regard sur le handicap est d'abord celui que porte Stéphanie sur son propre corps. La première étape est celle du rejet de soi. Elle doit gérer la honte qu'elle ressent à l'idée d'être en public sans ses jambes. Progressivement, elle parviendra à vivre avec ce handicap, à se tenir de nouveau debout.

Mais cette acceptation de soi est rendue difficile par le regard porté par les autres sur son corps. Cela peut prendre la forme d'une sollicitude stigmatisante, comme lorsqu'Alain se propose de préparer le café à la place de Stéphanie. Cela passe également par un brouillage des relations lorsque le stigmate est découverte. Ainsi, lorsqu'un homme, qui tente de la séduire, découvre son handicap, il s'excuse et recule, renvoyant Stéphanie à son handicap. Enfin, ce corps nouveau bouleverse son statut social. C'est sans doute grâce à son handicap qu'elle parvient à se faire accepter dans le cercle des combats de rue, pourtant réservé aux hommes ; comme si la perte de ses jambes lui faisait en partie perdre son statut de « femme ».

Sensorialité et sensualité

La question de la sensualité et de la sensorialité sont des thématiques omniprésentes dans le film. Lors de la première rencontre entre Stéphanie et Alain, l'un des premiers plans s'attarde sur les jambes de la jeune femme, symbolisant la sensualité et la relation de séduction entre les personnages. On comprend ainsi que la perte des jambes pour Stéphanie bouleverse son rapport à la séduction et empêche même *a priori* toute possibilité de nouer des relations intimes. D'ailleurs, lorsqu'Alain et Stéphanie échangent sur leur vie sentimentale après l'accident, cette dernière parle au passé tandis qu'Alain évoque ses relations au présent.

La quête de la sensualité est finalement l'une des épreuves que traverse Stéphanie. Le retour du plaisir du corps, de la séduction. Au préalable de la sensualité se trouve le retour de la sensorialité : ressentir son corps. Cette redécouverte s'exprime dans un plan superbe où Stéphanie se baigne dans la mer, d'abord avec Alain, puis seule. L'eau, le soleil, le vent, tous ces éléments naturels se mêlent souvent au corps des personnages pour exprimer cette sensorialité (on trouve une démarche semblable dans le film *L'inconnu du Lac* d'Alain Guiraudie).

La relation amicale va progressivement se transformer en relation amoureuse, sans que les personnages ne se l'avouent vraiment. Il faudra attendre une énième blessure physique d'Alain, une épreuve supplémentaire dans la relation avec son fils, pour que l'on entende finalement le personnage prononcer ces mots dans les dernières minutes du film : « Je t'aime ». ♦

TV

STAGE INTENSIF

CONCOURS COMMUN



3 JOURS AVEC AU PROGRAMME

- 4 séances d'1h30 en Questions Contemporaines
- 4 séances d'1h30 en Histoire
- 2 séances d'1h30 en Anglais
- 1 Masterclass sur un des deux thèmes
- 1 atelier d'écriture pour travailler la dissert'

Stage en présentiel dans les villes des 7 Sciences Po du réseau ScPo :

Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse.

 **S'inscrire**

Les places sont limitées, réservez dès maintenant pour vous assurer d'avoir votre place !

